Lignes de crêtes

n°15

Se former S'informer

ISSN 1969-2137
Avril - Mai - Juin 2012
8 €

- Métier
- Église et Foi
- Société
- Et ailleurs ?
- Vie culturelle
- Vie de l'association

CdEP

Chrétiens dans l'Enseignement Public

Lignes de crêtes

est la revue de *Chrétiens dans l'Enseignement Public*, résultat de la fusion des Équipes Enseignantes et de la Paroisse Universitaire.

Elle s'adresse à ceux qui se sentent concernés par l'école et les questions d'éducation, qui ont le souci de nourrir leur foi pour faire vivre leurs engagements et éclairer leur regard sur le monde.

Abonnement à *Lignes de crêtes*

normal (non-cotisants)	35 €
réduit (cotisants, aumôniers)	25 €
soutien	à partir de 36 €
étranger	40 €

Cotisation à *Chrétiens dans l'Enseignement Public*

Cotisation minimale annuelle de 30 €

Cependant, nous vous proposons de déterminer le montant de votre cotisation en fonction de vos possibilités. Vous trouverez ci-dessous un tableau donnant des indications de montant.

traitement mensuel	cotisation
1000-1400 €	70 €
1400-2000 €	110 €
+ de 2000 €	150 € ou plus

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de *Chrétiens dans l'Enseignement Public* et de l'envoyer à :

Chrétiens dans l'Enseignement Public
170 boulevard du Montparnasse
75014 Paris - tél : 01 43 35 28 50

Dans les prochains numéros

- L'enseignement social de l'Église
- Les mutations de l'école

Photos de couverture : Agnès Martinez

Sommaire

Éditorial (M. Nicault) ..... p 3
Échanges réciproques de savoirs (C. Lepsâtre) ..... p 4

Métier

Former des personnes (Région Bourgogne) ..... p 5
Vive la communication moderne ! (Agnès) ..... p 6
Bienvenue au collège (L. Jacquemin) ..... p 7
Aide aux devoirs... (A.-M. Marty) ..... p 8
Cher Maxime (Flore) ..... p 10
Un blog au collège (S. Rambour) ..... p 11
Lexique ..... p 16

Église et Foi

Transmission : une parole libre ? (J.-M. Vezin) ..... p 17
Recevoir... donner... recevoir encore (P. Darnaud) .. p 18
Accompagner un catéchumène... (Suzanne) ..... p 19
Radio chrétienne... (L. Tronchon) ..... p 20

Relecture Biblique

Élie a-t-il changé de Dieu ? (G. Bessière) ..... p 22

Société

Journaliste à *Ouest-France* (J. Xhaard, B. Lepage) p 24
Journal d'un journal (I. Tellier) ..... p 25
Idées reçues (ATD-Quart Monde et la MRIE) ..... p 26
La vérité à l'épreuve des médias (G. Defois) ..... p 28
Critère de scientificité (I. Tellier) ..... p 32
Prière ..... p 33

Et ailleurs ?

Investir dans la formation... (Frères des Hommes) p 34
Groupes d'entraide :
- en zones urbaines (Kala Charlu) ..... p 36
- en zones rurales (Dr M. Hilaria Soundary) ..... p 37

Les femmes et l'eau (M. J.) ..... p 38

Vie culturelle

Livres, cinéma et musique ..... p 40
Livres pour enfants (M. Becker) ..... p 44

Vie de l'association

100 ans de la PU, 70 ans des EE
- Les intuitions de la PU (F. Laplanche) ..... p 45
- Quelle fidélité aux intuitions des fondateurs, quelles perspectives ? (G. Coq) ..... p 47

Simone Réthoré (M.-H. Depardon) ..... p 48
Rapport d'orientation 2012 (A.-M. Marty) ..... p 49

Iconographie

Ça marche, mais où est la vérité ? (A. Gobenceaux) p 50

Site de CdEP : www.cdep-asso.org

Directeur de publication : Anne-Marie Marty - Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 0212 G 81752 du 11 février 2010
Imprimerie Chauveau-Indica, 2 rue 19 Mars 1962 - 28630 Le COUDRAY

Éditorial

En cette fin d'année scolaire, chaque enseignant peut être incité à faire un bilan, poussé par les examens, les livrets de compétences à remplir, ou par ce mouvement naturel vous projetant au delà des vacances : en quoi ferai-je mieux l'an prochain ?

L'une des causes d'insatisfaction perpétuelle est le temps de préparation des cours, parfois sous-estimé par l'administration, parfois contraint par la vie de famille, les déplacements entre établissements, ou autre exigence du quotidien. La facilité apparente de recherche, grâce à des sources désormais multiples, est gâchée par l'angoisse de ne jamais vérifier assez, avec les dérives potentielles qui en résultent. Sans parler de la saturation médiatique des trois campagnes d'élections, de septembre à juin : avec la circulation rapide de l'info, qui ne s'est laissé fasciner ou piéger à un moment comme tout un chacun ? Dans l'effet de loupe des médias, notre culture de masse trouve matière à commenter, mais si les langues se délient, d'autres se délectent. On en arrive à une usure verbale et culturelle dangereuse.

Qu'est-ce que donner aux élèves une information objective et "vraie" ? Sûrement sortir de la caricature, démythifier, interpréter et expliquer. Mais gagner un nouveau regard au quotidien n'est facile pour personne.

On s'étonne de l'approximation des connaissances de certains journalistes, mais on a oublié qu'il est moins cher de payer des généralistes plutôt que des spécialistes. En effet *notre société est dite de communication mais est aussi, surtout et encore, une société de consommation*, nous avertit Agnès Pecolo*. Préfère-t-on des experts ? Beaucoup d'entre eux ne sont pourtant pas suffisamment présentés : d'où viennent-ils, qui les paie ? L'idéologie est très présente dans ce domaine. Quel pouvoir ne rencontre pas la tentation de faire adhérer les renseignements à sa vérité, alors qu'il devrait partir de la réalité apportée par ses informations ? Pas étonnant que la démocratie d'expertise soit perçue comme confisquant la parole ou limitant le débat…

Pourtant, *face aux médias la diabolisation est une démarche aussi stérile que fréquente*. Il serait trop simpliste en effet de moraliser l'analyse en opposant une information dématérialisée, en décalage avec le réel, à la seule force du témoignage. Il est heureusement des journalistes pour rappeler que faire une *enquête n'est pas dire "Voici la vérité et je vais vous la démontrer"*. Si apporter des témoignages est bien et mieux que rien, informer est avant tout collecter des faits, les regrouper, les vérifier.

Certes, le témoignage personnel est important pour équilibrer des idées centrées sur des orientations précises. Mais on ne peut pas toujours en rester à l'émotif, qu'il faut savoir situer dans un contexte. Si les lieux communs nous socialisent, ce qui est commun n'est pas nécessairement intelligent… Nostalgie et sentimentalisme, par exemple, peuvent être un écran cachant l'ignorance, tout en se monnayant très bien dans la société de marché.

C'est aussi notre tâche d'éducateurs de ne pas nous contenter d'a priori. Par exemple se rappeler que la *maîtrise technique* des jeunes *ne rime pas forcément avec maîtrise intellectuelle. L'hyperchoix et la disponibilité des savoirs ne résolvent en rien les questions du désir de savoir et de la capacité à choisir qui sont, elles, affaires d'éducation*.

Pouvoir dispenser une culture humaniste au plus pauvre de nos élèves, comme à tous les autres, reste un enjeu fondamental. *L'éducation est une affaire privée et publique. Au même titre qu'on ne laisse pas les familles se débrouiller avec l'apprentissage de la lecture, en toute inégalité, on ne peut se reposer sur l'éducation privée aux médias pour apprendre à s'informer, à naviguer.* Si l'école ne fait que reproduire les clivages sociaux, les jeunes d'aujourd'hui ne fréquenteront plus ensuite que les pairs et pères de leur classe sociale. Plutôt que d'*avaliser les certitudes et les clichés,* il faut travailler à *cultiver les goûts, construire les conditions d'un rapport raffiné, rationnel et critique aux outils et médias environnants.* Chercher à former élèves et jeunes à la logique et à l'intelligence qui libèrent l'esprit, à un savoir sans cesse en construction qui ne peut être un absolu est toujours d'actualité. C'est une part de la Bonne Nouvelle d'aujourd'hui, et nous en tirerons autant de bienfaits qu'eux.

Mireille Nicault
mai 2012

**Les passages en italique vert sont extraits de deux articles d'Agnès Pecolo, maître de conférences à Bordeaux 3, publiés en partie sur* recherche.Telerama.fr *en lien avec un Forum sur l'ère numérique.*

Avec les échanges réciproques de savoirs :

Se former… tout au long de sa vie, pourquoi, comment ?

J'ai l'impression de m'enrichir sans arrêt plutôt que de me former.

On pourrait croire que c'est la même chose, mais je ne vis pas cela de la même manière, en réalité c'est d'abord un plaisir. C'est toujours lié à la rencontre de l'autre, que l'autre soit celui qui m'apprend ou celui à qui j'apprends. Et selon ce qui se trame entre les êtres, l'apprentissage est plus ou moins fructueux.

Tous les enseignants lecteurs de *Lignes de crêtes* le savent : la cote d'amour, ça marche dans tous les sens.

Dans un monde qui bouge vite et beaucoup, où les technologies nous surprennent tous les jours, il est vital de découvrir comment marchent toutes ces nouveautés.

Parce que, dans un réseau d'échanges réciproques de savoirs, on est tour à tour l'enseignant et l'enseigné, celui qui sait et celui qui ne sait pas, rien n'est figé. Bien sûr, il y a beaucoup de façons d'apprendre : l'école, la lecture, la radio, la télé. L'avantage des échanges de savoirs c'est que là, la relation n'est pas à sens unique ; je change de rôle.

J'apprends à me servir d'un ordinateur avec Danièle, à reconnaître des chants d'oiseaux avec Mireille, à décoder l'actualité avec Jean-Yves, et j'apprends à parler français à Vani et Delphine qui, elles, nous font découvrir la cuisine tamoule au cours d'un grand repas.

Quant à la pédagogie… c'est la grosse interrogation : *"mais comment vais-je lui apprendre ?"* On arrive à contourner la difficulté si on pense que celui avec qui on échange n'est pas un pichet que l'on remplit, mais que ce pichet a une expérience, qu'il sait beaucoup de choses et que de toute façon il a droit à la parole.

Je ne me sens pas redevable d'avoir tellement reçu de Luc ou de Colette parce que, de mon côté, j'ai appris à nager à Josseline, à Eynia… Nous sommes quittes les uns envers les autres. Quel sentiment de légèreté et de liberté !

Des personnes qui se rencontrent, qui construisent des savoirs les unes avec les autres, sans argent, sans mesurer le temps, sans échelle de valeur entre les savoirs, n'est-ce pas du luxe ? Une utopie, une cour de récré pour "bobos" ?

Oui, c'est sûr, la cooptation par affinités sociales est une loi objective ; dans la mesure où on le sait, favoriser la mixité sociale est un enjeu ; en tout cas c'est le nôtre. Faire en sorte que les "couches populaires", les exclus de toutes sortes et les émigrés ne soient pas insidieusement éliminés, exige une vigilance quotidienne.

Et quand ça fonctionne, pour moi c'est une alternative au "tout argent", c'est du "tout humain". Intéressant, vous ne trouvez pas ?

Il y a des réseaux d'échanges de savoirs dans toute la France, quelques-uns à l'étranger, et même dans l'Éducation Nationale !

Claudine Lepsâtre
Val-de-Marne

Compte rendu de réunion ou témoignages personnels, les textes de notre rubrique Métier rappellent l'Institution scolaire à ses responsabilités : en termes de communication ou de formation, celle-ci a des progrès à faire pour elle-même quant aux exigences qu'elle prône !
Mais si on a la chance d'y vivre un travail d'équipe, stable et à long terme, l'école peut vraiment être source d'éducation à la modernité, ce dont des adultes seraient parfois heureux de profiter !

Former des personnes

Dans un monde en crise où l'École est instrumentalisée par l'économie, comment pouvons-nous, en tant qu'acteurs de l'Éducation, former des personnes singulières et pas seulement des individus standardisés ?

C'est sur ce thème que Guy Coq a accepté de nous rejoindre et de nous éclairer dans notre réflexion.

Dans un premier temps, Guy Coq nous redit notre responsabilité de chrétiens dans le monde. Il cite les chercheurs qui demandent aux chrétiens d'être à la hauteur de leur engagement en y plaçant un effort d'investissement.

Puis, il se réfère à certains auteurs comme Hannah Arendt, pour qui *"L'éducation est le point où se décide si nous aimons assez le monde pour en assumer la responsabilité et, de plus, le sauver de cette ruine qui serait inévitable sans ce renouvellement et sans cette arrivée de jeunes et de nouveaux venus".*

Il cite également Marcel Gauchet dans un extrait du *Monde désenchanté** : *"Ce que notre culture est en train d'oublier, pour son plus grand dommage et pour la perte de sens dramatique de ce qu'était l'Éducation, c'est cette dimension du travail de l'Humanité sur elle-même qui, seule, est en mesure de la rendre digne d'elle-même".*

Guy Coq choisit de parler d'éducation et non de formation, indiquant que la piste de l'École n'est peut-être pas de former, et ajoutant que par l'École, on peut formater.

L'humanité problématique

Pour Guy Coq, l'homme est la seule espèce problématique, c'est-à-dire porteuse d'une nature complexe. Tout être humain a une dignité, qu'il doit en même temps conquérir dans la relation aux autres : "C'est dans la relation que je rencontre l'humanité de l'autre, que je conquiers la mienne également".

Ce lien n'est pas sans rapport avec l'Éducation : "L'autre me révèle quelque chose de ce que je suis". Ceci peut se faire à travers le temps, la culture, le geste, le signe, l'œuvre d'art.

Pour Martin Buber, la relation est l'âme de l'Éducation : "L'être humain n'est pas dans un jaillissement de soi, mais il faut venir à sa rencontre avec une éducation".

Les finalités et les lieux de l'Éducation

Cette humanité complexe a besoin d'interventions et appelle l'Éducation. L'enfant vient au devant de nous par la langue. Si la liberté n'est pas le but de l'Éducation, l'Éducation ne peut se faire sans liberté, au risque de briser l'éduqué. Éduquer, c'est rentrer dans une culture, utiliser des médiations culturelles. Guy Coq cite "Chaque culture humaine est une quête".

Guy Coq définit donc trois finalités de l'Éducation :

- Faire émerger la personne, son épanouissement, en lui donnant des points d'appui.
- Permettre la citoyenneté et la liberté politique… c'est la finalité sociale de l'Éducation.
- Accéder à la civilisation, créer des passages de relais.

Chaque pôle a besoin des autres pour exister. Guy Coq définit ensuite les lieux de l'Éducation :

- La famille, comme une première entrée dans la culture.
- L'École qui suppose "confiance et croyance". Guy Coq note que la société moderne a fabriqué "la décroyance de l'École".
- Les lieux éducatifs : clubs sportifs, mouvements d'éducation de la jeunesse…

Chaque lieu d'éducation fait apparaître un type spécifique de relation éducative.

L'Institution scolaire

L'École, Institution scolaire, est un lieu éducatif, porteur d'une culture ; elle crée une relation triangulaire entre jeune, maître et objets culturels. L'institution scolaire prend une forme sociale entre la société et l'individu. Ce n'est pas une association, ni une entreprise, ni même une administration. Ce lieu d'éducation est lui aussi porteur des trois finalités d'éducation.

Les rôles y sont codés : l'institution est symbolisée par le chef d'établissement, mais c'est un collectif de plusieurs personnes qui incarne l'institution, et est porteur de la structure éducative.

Pour Guy Coq, il est nécessaire d'incarner l'Institution : *"le lieu École est codé, et sans Institution, l'Éducation ne marche pas"*. Guy Coq parle d'une relation, d'un rapport dissymétrique, entre l'Enseignant et l'Élève, en ajoutant : "pas de maître camarade". Citant Hannah Arendt, il redit la finalité de l'École : *"il s'agit de faire rentrer les enfants dans un monde qu'ils n'ont pas créé"*.

La culture scolaire

• Inscrite dans sa relation triangulaire, elle donne d'abord les éléments de base.

• La culture scolaire est tournée vers le passé et porte une part de l'héritage qui doit être retransmise. Il s'agit de connaître le passé pour différencier passé et présent et que les élèves gardent la mémoire de la société où ils vivent.

Notre époque croit à l'instantanéité et fait écran à cette mémoire du passé, nécessaire à la compréhension du présent.

Guy Coq ponctue son intervention par la problématique suivante :

L'Éducation est-elle encore possible dans la société actuelle ?

Elle est nécessaire, car sans éducation, il n'y a plus de démocratie.

Mais la société démocratique se développe en s'appuyant sur deux logiques :

• une logique égalitaire (droit d'accès à l'Éducation pour tous),

• une logique élitaire.

Ces deux logiques sont en tension. Pour cela, Guy Coq propose que l'École repère très tôt les qualités, les excellences pour former des élites. Cela suppose de la compétition, de la sélection... Cette différenciation met en lumière le niveau des acquis, particulièrement en fin de 3e et par là-même les contradictions entre les deux logiques énoncées. On peut aller soit vers l'élitisme soit vers l'égalitarisme. Choix fondamentaux pour l'École de demain ? Comment gérer ces tensions ?

Guy Coq s'interroge aussi sur les effets culturels de la démocratie : l'individu démocratique ne supporte plus les contraintes. Or il n'y a pas d'Éducation sans contraintes. L'École doit éviter de laisser s'installer une "toute-puissance" chez l'élève, citant encore *"Ce n'est pas avec des actes libres que l'on développe la liberté"*.

"Pour être soi, l'être humain a besoin de lois. La loi libère parce que je me soumets à la loi, pas à la simple volonté d'un autre être humain...".

Notes prises par
deux participantes
Rencontre régionale CdEP de
Bourgogne du 24 mars 2012

Vive la communication moderne !

Cette année dans le collège la principale adjointe a développé l'information par mail pour lutter contre le gaspillage de photocopies. L'intention est louable, mais cela a quelques conséquences.

• On ne trouve plus aucune information en salle des professeurs. Exit le semainier d'antan qui permettait de s'informer des sorties, réunions et échéances diverses.

L'information est disponible dans notre courrier électronique et sur "pronote"[1], mais quand on commence à 7 h 55 et que l'on quitte le collège dans l'après-midi, l'accès à l'information est très difficile. En effet, à moins de disposer d'un téléphone mobile avec internet, aucun des ordinateurs de la salle des professeurs ne permet d'utiliser le logiciel ; et la connexion internet qui passe par le serveur du collège rend les connexions à internet très lentes, quand ce n'est pas impossible.

• Il faut donc attendre d'être chez soi pour avoir les informations. Le travail envahit donc un peu plus notre temps et notre espace personnels. Un matin, la principale adjointe s'est étonnée du fait qu'un collègue n'eût pas lu son courrier envoyé vers 7 h 30. Une collègue qui n'avait pas cours un après-midi a été mise en cause parce qu'elle n'était pas revenue au collège pour une réunion de dernière minute, annoncée par mail...

Agnès
Nord

1/ Pronote : logiciel de gestion de vie scolaire

Bienvenue au collège

Après quelques années confortablement écoulées dans une université que je connais comme ma poche, pour y avoir cumulé les casquettes de doctorante et d'enseignante, le poste (précaire) que j'occupais a été fermé du jour au lendemain, restriction budgétaire obligeant. La date des vœux intra-académiques était déjà passée, et j'avais demandé un poste de TZR sur une académie entière – ce qui est exigé des agrégés en disponibilité, pour simplifier les affectations. Je ne savais donc pas dans quel(s) type(s) d'établissement(s) j'allais être affectée, ni à quel(s) endroit(s). J'ai dû prendre mon mal en patience jusqu'au 2 septembre, date à laquelle j'ai finalement appris que j'étais affectée à l'année dans un collège.

Ce changement de statut tombait en même temps que ma réinscription en thèse, pour la dernière année. J'avais donc mis à profit l'été pour avancer autant que possible mon travail de recherche. J'estimais ne pas pouvoir préparer de cours, dans la mesure où je ne savais pas auxquels des sept niveaux du secondaire j'allais être affectée. J'avais validé mon agrégation théorique au cours de mes années d'enseignement dans le supérieur, et je n'avais jamais été formée à l'enseignement secondaire, pas plus aux programmes qu'au fonctionnement d'un collège. Je me suis donc trouvée un vendredi après-midi dans le bureau d'une principale pour qui je n'apparaissais ni comme stagiaire, ni comme néo-titulaire. Elle m'a annoncé que j'étais professeur principal de quatrième, et que j'accueillais ma classe le lundi matin suivant.

Pendant le week-end, j'ai potassé le règlement intérieur et appelé tous les amis susceptibles de me donner des conseils. Je n'avais aucun manuel à ma disposition. La rentrée s'est bien passée, même si j'ai vécu quelques grands moments de solitude intérieure, en me trouvant confrontée à certains imprévus. Qu'est-ce que l'E. M. indiqué sur l'emploi du temps ? Des souvenirs de mes propres années collège m'ont sauvé la vie à temps : Éducation Musicale. J'en passe…

Personne dans le collège n'a pris en compte le fait que je n'avais aucune connaissance du métier. Ma principale adjointe croit toujours que je viens d'un lycée. Mes collègues m'ont prévenue in extremis que j'allais devoir corriger des brevets blancs de troisième, seule classe que je n'ai pas. Il m'a fallu aussi m'improviser professeur principal. J'ai été bien gênée quand des parents d'élèves me demandaient de situer, en fonction de mon expérience, leur enfant par rapport au niveau général des sixièmes, cinquièmes ou quatrièmes.

Heureusement, des amis m'avaient prêté des cours, sans quoi mes élèves auraient risqué de voir rouge. Il n'a pas toujours été facile de ne pas déraper vers le trop facile, à force de ne pas vouloir faire trop dur – d'autant que les manuels se sont fait attendre pendant un mois. J'ai également connu un flop retentissant avec une fiche de lecture sans doute trop difficile pour mes quatrièmes. Ces ajustements n'ont pas, je pense, trop pénalisé les élèves. Mais encore maintenant, je construis mes cours en imitant ceux qui m'ont été donnés et en m'inspirant des manuels, mais sans aucune garantie de correspondre aux attentes pédagogiques qu'on ne m'a jamais transmises. Ma manière de transmettre le savoir reste essentiellement intuitive. Je crains de me faire réprimander en cas d'inspection. Pour ce qui est de la discipline en classe, je n'ai pas d'autre ressource que de croire à mon autorité naturelle… qui rencontre parfois ses limites.

Encore maintenant, je manque de recul pour analyser cette année. Je pense m'en être honorablement sortie avec mes quatrièmes et mes cinquièmes, qui auront terminé leur programme et, je pense, passé une année profitable. Je suis plus préoccupée pour mes sixièmes. Deux cas très problématiques se trouvaient réunis dans le même groupe, pour lesquels je reste sur un sentiment d'échec – qui est à vrai dire partagé par tous les collègues. Il me reste aussi une grande interrogation : comment être critique sur sa propre pratique, comment la remettre en cause et l'améliorer, quand on n'a comme repère que son bon sens et son expérience ?

Laure Jacquemin
Paris

Aide aux devoirs : de l

Depuis une dizaine d'années, je fais partie d'une association d'aide aux devoirs pour des élèves de collège. J'y participe de deux façons très différentes, l'atelier informatique et l'aide au travail scolaire, ces fameux "devoirs".

Atelier informatique

Une fois par semaine, certains élèves ont la possibilité de travailler sur ordinateur. Parfois ce travail a un lien direct avec la demande d'un professeur, en particulier la recherche de documents, mais en général, c'est l'élève qui choisit sur quoi il va travailler. Nous disposons d'un certain nombre de logiciels éducatifs, sans connexion à Internet. Nous aidons l'élève à choisir le logiciel et le type d'exercice qui semble le mieux adapté à son niveau. La seule consigne est que l'ordinateur n'est pas un outil pour jouer, mais pour apprendre. Bien sûr, certains logiciels ont des côtés ludiques qui ne sont pas désagréables, au contraire. Bien sûr, il faut parfois un certain nombre d'essais avant qu'un logiciel leur convienne. Certains zappent d'un exercice à l'autre, en répondant au hasard et sans réfléchir. Mais il arrive un moment où leur attention se fixe et où on les voit se concentrer d'une manière étonnante. Selon les cas, ils découvrent de nouvelles connaissances, ou ils s'entraînent pour un prochain contrôle, en tout cas leur concentration fait plaisir à voir.

La théorie

Le principe de l'aide aux devoirs est simple : il s'agit de fournir à des jeunes qui ne les ont pas à la maison un cadre et un soutien que leurs parents ne peuvent pas leur offrir. Soit les parents travaillent tard le soir, soit le logement est trop exigu, soit les parents n'ont pas une maîtrise suffisante de la langue et de la culture du collège.

Pour le cadre et le calme, on se débrouille en jouant sur le règlement intérieur, le nombre de bénévoles, la disposition des tables à l'intérieur du local. En cas de difficulté, on convoque les parents, éventuellement on exclut le jeune qui ne respecte pas ses engagements (chacun signe un contrat en début d'année portant sur le sérieux et l'assiduité).

Pour l'aide proprement dite, il ne s'agit pas de faire à la place de l'enfant mais de l'aider à faire lui-même ce que son professeur attend de lui. Et c'est là que les difficultés commencent.

La pratique

Je ne parlerai pas des cas désespérés où le cahier de texte est si mal rempli qu'on ne sait pas bien ce qui est demandé, ou des cas, malheureusement fréquents, où l'élève n'a ni le livre ni le cahier dont il aurait besoin.

Après avoir lu l'énoncé du travail à faire, il faut souvent se reporter au cours. Certains manuels sont très bien faits ; en mathématiques, on peut facilement retrouver la définition, la règle ou le théorème dont on a besoin ; en langues, on peut utiliser le lexique à la fin du manuel ou même prêter un dictionnaire, mais pour les règles de grammaire, c'est souvent difficile de repérer où elles se cachent. Parfois l'obstacle rencontré ne porte pas sur le programme de l'année mais sur celui des années antérieures, et alors ce n'est pas toujours évident de guider l'élève pour qu'il puisse avancer.

D'accord, il ne faut pas faire à leur place, mais s'ils n'arrivent pas à démarrer, on va tout de même donner un coup de pouce. Et là on peut tomber dans un travers bien connu des enseignants, en choisissant une méthode de résolution très différente de celle qu'attendait l'enseignant.

a théorie à la pratique

Dans certaines matières, comme le français, la présentation des notions est très différente de celle que nous avons apprise, on ne met pas du tout l'accent sur les mêmes aspects et, sans le cours sous les yeux, il est bien difficile, parfois, de comprendre ce qu'il faut répondre.

Heureusement, nous sommes plusieurs intervenants pour le même groupe d'élèves et quand l'un est perdu, il peut faire appel aux autres.

L'aide peut aussi venir des élèves eux-mêmes. J'ai le souvenir d'une feuille à compléter en SVT sur le transport des graines. La première fois que j'ai vu cette feuille je n'y ai rien compris, mais plusieurs élèves avaient cette feuille à remplir et, heureusement, certains avaient retenu le cours et su répondre aux questions ce qui m'a permis, ensuite, d'aider les autres à mieux regarder ces images pour pouvoir répondre à leur tour. Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai découvert que cette feuille reprenait certaines photos du manuel où elles étaient beaucoup plus lisibles que sur la photocopie où je les avais découvertes...

Autre vraie difficulté, l'attitude de certains élèves qui ne viennent pas pour se faire aider, mais pour avoir les réponses sans se fatiguer. Ils savent parfois très bien se débrouiller en faisant appel successivement à chacun des intervenants qui leur donnent chacun un petit bout de réponse. Mais cela ne marche pas toujours, car les intervenants ne sont pas dupes et on voit ainsi certains jeunes passer toute la séance sur la première question d'un exercice sans vraiment se donner la peine d'avancer plus loin.

Malgré ces difficultés, les élèves, les familles et le collège sont globalement satisfaits de cette aide aux devoirs qui existe depuis une vingtaine d'années. Les élèves se sentent soutenus, ils peuvent trouver quelqu'un à qui réciter leurs leçons ou quelqu'un qui relise leurs devoirs et leur signale l'existence de fautes d'orthographe ou d'erreurs de calcul. Ils ont la possibilité de passer une heure et demie au calme, sans télé ni petits frères, pour se concentrer sur leur travail scolaire et ils l'apprécient.

Anne-Marie Marty
Oise

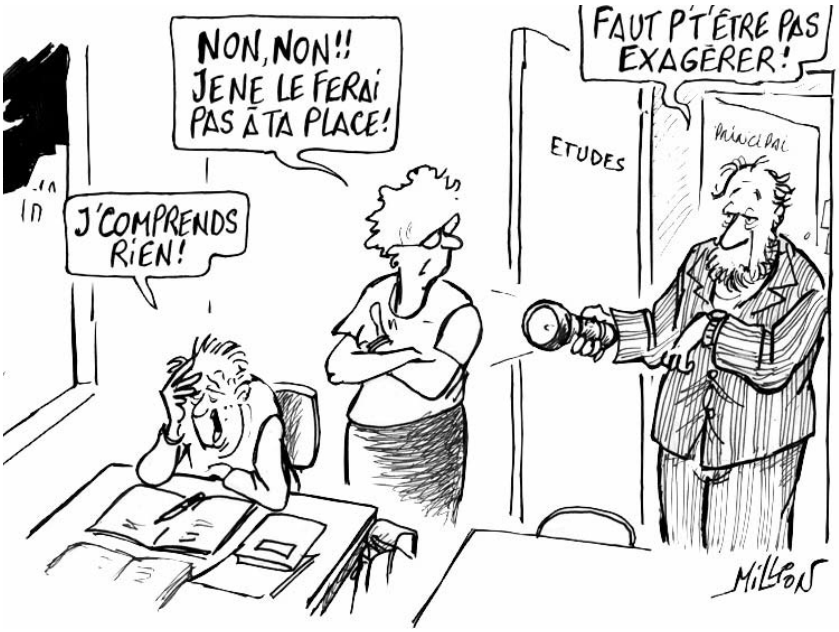

Cher Maxime,

Tes copains t'appellent Max, tu as 22 ans, soit le même âge qu'Internet. Tu es étudiant en communication. Tu rêves d'être réalisateur. Tu te sens plutôt bien dans ton époque.

J'ai le double de ton âge. Je suis journaliste indépendante et dispense aussi des cours de communication à une promotion d'étudiants en master, dont tu fais partie.

Le mois dernier, mauvaise surprise pour toi : le cours a démarré par un test de connaissances.

La correction de ta copie m'a d'abord étonnée, puis fait sourire avant de m'agacer, pour finalement m'alerter. Elle était en effet truffée d'approximations, d'erreurs et de fantaisies que ton prof (c'est-à-dire moi) n'avait pas évoquées en cours.

Ta source ? Wikipédia, bien sûr !

J'en déduis que tu t'es discrètement branché via ton téléphone portable sur la célèbre encyclopédie participative, et as recopié à la va-vite certains passages. Sans réfléchir, ni rien comprendre. Tu n'es pas le seul hélas. Un tiers de ta promotion a usé du même procédé !

Quelle leçon en tirer ? Pour ou contre Wikipédia ? Le débat continue de faire rage, en particulier dans le milieu enseignant. Certains prônent son caractère libre, communautaire, bénévole et gratuit. Ils ont raison. D'autres s'alarment sur l'absence de contrôle, les erreurs et la pauvreté éditoriale. Eux aussi ont raison.

Alors ?

Ignorer Wikipédia, devenue l'une des encyclopédies les plus connues au monde, n'est bien sûr pas la solution. Mais la question de son usage se pose.

Qu'as-tu retenu, qu'as-tu compris Maxime en recopiant mot pour mot des extraits de l'encyclopédie participative ?

La réponse est sans appel : rien. Et te voilà donc… "Grosjean comme devant".

Tu ne comprends pas ce que cela veut dire ? Je vais t'expliquer Max, mais s'il te plaît, éteins ton portable.

Flore
Seine-Saint-Denis

Post scriptum

Plusieurs jours après avoir écrit ce billet, je lis le nouvel essai de Michel Serres intitulé Petite Poucette (Éd. Le Pommier). Son optimisme est communicatif : le philosophe octogénaire suggère avec enthousiasme qu'Internet induit forcément de nouvelles manières de lire, d'apprendre et d'enseigner. Extrait : "Les sciences cognitives montrent que l'usage de la Toile ou l'écriture au pouce des messages, la consultation de Wikipédia ou Facebook n'excitent pas les mêmes neurones ni les mêmes zones corticales que l'usage du livre, de l'ardoise ou du cahier". À lire, à méditer, à suivre…

Un blog au collège

J'ouvre le courriel du blog* dont je m'occupe au collège et je lis la réponse d'un élève à ma correction :

Bonjour madame Rambour, je vous remercie pour votre message.

J'améliorerai, suivant vos conseils, mon travail et la partie technique.

Toutefois je voulais vous dire que le texte n'a pas été copié/collé car j'ai pris les informations du site que j'ai recopié manuellement.

Signé d'un élève de 5e qui, dans le cadre du cours de technologie, doit écrire un article pour le blog du collège.

Mon premier réflexe est de sourire, mon deuxième est de remercier ce garçon qui m'a permis de mieux percevoir la représentation que les élèves ont du "copié/collé".

Du reste il n'y a pas que les élèves ! Certains parents ne comprennent pas que le fait de recopier sur un livre un texte qui va être publié sur Internet sous la signature de leur enfant est délictueux puisqu'il ne respecte pas la propriété intellectuelle de l'auteur de l'ouvrage.

Naissance d'un club blog

Il y a quatre ans, quand Josiane (professeur d'Histoire Géographie) m'a contactée (en tant que professeur de Technologie) pour faire un journal scolaire dans le cadre d'un club du Foyer Socio Éducatif, nous avons pensé à un blog, afin d'éviter la lenteur de la mise en œuvre d'un journal/papier. Mais nous n'avions aucune idée des découvertes que nous allions faire !

La première année nous avons fonctionné au *feeling* avec 6 élèves de 4e et 3e. C'était un petit groupe qui se faisait plaisir : la réactivité immédiate de l'article permettait de coller à l'actualité du collège (résultats sportifs, spectacles d'élèves...), le public visé était les seuls élèves du collège et leurs parents. Notre seul souci était d'obtenir l'autorisation écrite des parents pour publier les photos de leurs enfants en pleine activité.

Au retour d'un voyage à Auschwitz, un élève de 3e vient au club rédiger un compte rendu bouleversant qui, en un an, a eu plus de 3 600 lecteurs ! Et progressivement, le groupe se découvre porteur d'émotions partagées, communicables et communiquées, au-delà du collège, au delà de Nice et de la France.

Grâce à Google Analytics*, j'apporte aux jeunes la preuve que notre blog est visité depuis les cinq continents et pas seulement par des pays francophones. La question des élèves est alors : "Mais comment font-ils pour nous trouver ?"

Il ne leur vient pas naturellement à l'esprit que les moteurs de recherche fonctionnent aussi pour que d'autres trouvent leurs articles ! C'est le moment de les sensibiliser aux outils journalistiques qui vont permettre au "visiteur" de devenir "lecteur" (titre accrocheur, chapeau, image support de sens, présence de mot-clef ou tags*...).

Nos élèves "journalistes", une vingtaine d'élèves allant de la 6e à la 3e, viennent régulièrement, avec leurs articles déjà dans la tête. En début d'année, ils reçoivent une formation et signent la charte journalistique du club. Ils reçoivent alors une carte de journaliste à laquelle ils tiennent beaucoup !

Les adultes de l'équipe d'animation ne sont là que pour enseigner les outils de publication, vérifier le respect de la charte éditoriale (déontologie, publication d'images autorisées, indication des légendes, des sources...) et corriger les fautes de français.

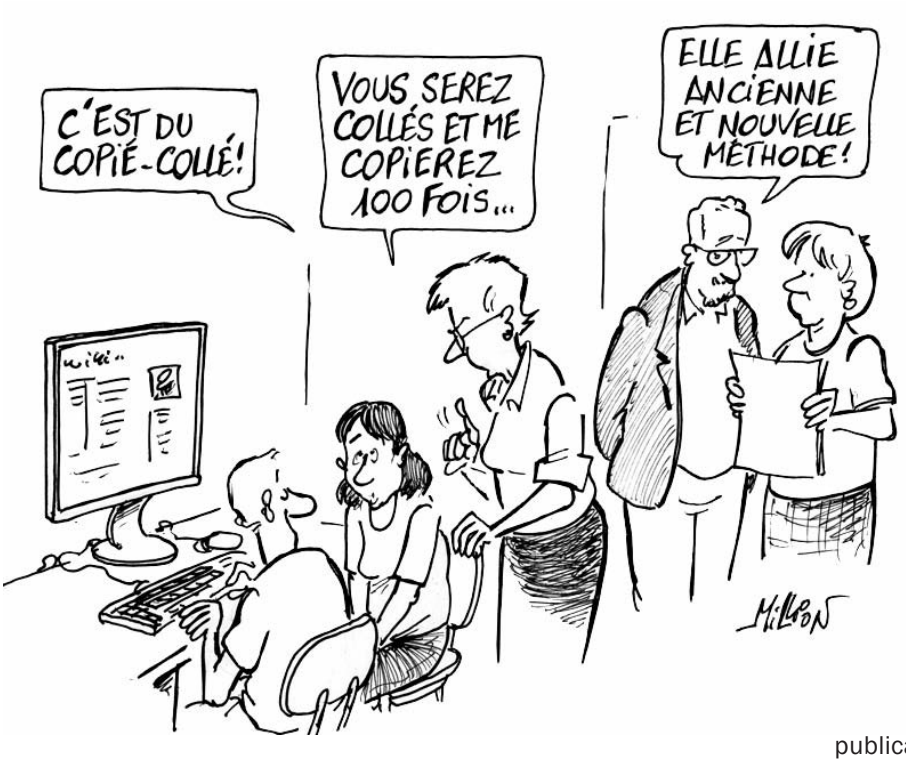

La structure du blog proposée par *lewebpédagogique.com*, notre support numérique, permet aux élèves d'avoir leur propre identifiant et d'écrire directement leurs articles sur le tableau de bord du blog (depuis le club ou depuis chez eux) ; puis, quand l'article est fini, de le soumettre à relecture. Il ne leur est pas possible de publier directement l'article, ce qui est pour nous très tranquillisant !

La rédaction d'un article en 5e

J'interviens aussi dans le cadre de l'accompagnement éducatif auprès de tous les élèves de 5e.

En équipe avec les professeurs de Technologie, pendant leurs cours, j'apprends aux élèves à écrire un article pour le blog.

L'intervention d'une heure est suivie d'échanges par courriels où je donne des conseils personnalisés aux élèves afin qu'ils arrivent à produire un article publiable. Certains doivent s'y reprendre à plusieurs fois pour aboutir à un résultat convenable. Mais au moins ils apprennent à utiliser un courriel et à faire des envois avec fichiers joints !

Avec l'aide des professeurs de Technologie, chaque article est passé à la loupe pour vérifier les droits de publication des images et du texte. C'est fastidieux mais nécessaire pour en faire comprendre l'importance aux jeunes. De plus il est souvent difficile de trouver sur les sites l'information concernant les licences de publication. En général, la licence se trouve tout en bas du site, mais pas toujours ; il faut alors rechercher dans les mentions légales. Pour les photos, la licence est rarement spécifiée ; mais je remarque une timide tendance à l'indiquer.

Alors comment faire ? La règle de base est que sans indication, on ne peut rien publier !

Il existe maintenant des sites permettant de trouver des banques d'images publiables dans un cadre scolaire. Mais pour certains thèmes comme les acteurs, chanteurs, jeux vidéo et médias il est pratiquement impossible de trouver des images autorisées à la publication ! Ainsi un élève qui voulait faire un article sur le phénomène de Wikipédia s'est aperçu que le logo est en copyright !

J'en viens donc à proposer aux élèves pour les jeux vidéo, par exemple, de prendre en photo leur écran d'ordinateur (mais pas de capture d'écran) afin qu'on voie bien qu'il s'agit d'une photo personnelle.

Si les élèves comprennent assez bien la nécessité de respecter le droit d'auteur pour les images, il en est tout autrement pour le texte !

Pourtant il est très facile de vérifier si un texte est copié/collé : il suffit d'en sélectionner un paragraphe et de le mettre sur un moteur de recherche. On s'aperçoit que bien souvent le même texte se retrouve sur une dizaine de sites différents, avec peu de mo-

difications et sans aucune référence du site d'origine ! Notre société est encore peu sensible à la problématique de la propriété intellectuelle !

Quand on reproche à un élève d'avoir copié un texte, souvent, pour bien faire, il se fatigue à modifier des éléments du texte : il supprime un mot par ci, en remplace un autre par là, déplace un paragraphe… et arrive fréquemment à rendre son texte incompréhensible !

Dans le cadre de cette activité, les élèves de 5e de notre établissement sont peu capables de créer un texte original, même à partir d'informations tirées du Net ou d'un ouvrage ! C'est là où l'absence de participation d'un professeur de lettres se fait cruellement sentir. Mais jusqu'à présent nous n'avons pas su intéresser l'un d'eux à partager cette aventure.

Le phénomène Wikipédia

Très souvent les élèves confondent article et exposé et vont chercher leurs informations sur Wikipédia. Et pourquoi pas ? Mais il est très rare qu'un élève vérifie les informations obtenues sur Wikipédia ! Pourtant deux élèves ont bien su expliquer sur le blog la spécificité de ce site :

http://lewebpedagogique.com/blogarchet/2012/04/02/origine-de-wikipedia/

Sur Wikipédia, les illustrations proposées sont très souvent autorisées à la publication en Creative Commons ou proviennent même du domaine public. Il faut cependant cliquer sur l'illustration pour découvrir la licence qui y est attachée ainsi que le nom de l'auteur. Certaines illustrations sont en copyright, il faut donc vérifier à chaque fois.

Les textes sont disponibles sous licence *Creative Commons paternité partage à l'identique CC-BY-SA.*

Cela veut dire qu'il faut en indiquer la paternité et que si l'on modifie, transforme ou adapte cette œuvre, il faut la publier avec la même licence.

Un élève qui copie donc le texte de Wikipédia puis le transforme, en indique la source et le signe sous son propre nom, n'est pas en infraction. Mais il faut bien lui expliquer que seule la licence CC-BY-SA permet de le faire et qu'il n'est pas possible de le faire sur la plupart des sites.

Finalement, publier dans les règles de l'art un article sur un blog est très exigeant !

Heureusement que les élèves vivent à cette occasion le plaisir d'écrire sur le thème qui leur plaît, d'être sûrs d'avoir au moins 500 "visiteurs", qui auront peut-être envie de lire leur œuvre et de savoir qu'ils sont lus à travers le monde !

Aussi avons-nous la joie de publier des articles d'assez bon niveau et parfois époustouflants !

Sylvie Rambour
Alpes Maritimes

URL du blog le "News-2" : http://lewebpedagogique.com/blogarchet/
courriel : blogarchet@voila.fr

** se reporter au lexique p. 16*

Si vous souhaitez recevoir la fiche concernant le droit à l'image, demandez-la au Secrétariat : CdEP 170 Bd du Montparnasse - 75014 Paris

Écrire un article pour le blog du collège le NEWS-2 :

http://lewebpedagogique.com/blogarchet/

CONSIGNES

1. gestion du fichier :

- travailler sur un traitement de texte de votre choix
- enregistrer le fichier avec le nom suivant : nom-du-thème suivi des 2 chiffres de la classe, suivi des 2 noms d'utilisateurs *(ex : tennis 54 gourmandj brung* pour les élèves Jules Gourmand et Géraldine Brun de 5e 4 qui ont écrit un article sur le tennis) et choisir comme type de fichier le **format RTF** *
- enregistrer le fichier dans le dossier que vous avez créé dans l'espace « mes documents » d'un des deux élèves. Enregistrer aussi les images au **format JPG** dans le même dossier

- Quand le travail sera fini, fermer le fichier et envoyer par mail* les fichiers (fichier texte + fichiers images) en fichiers joints à blogarchet@voila.fr

  Utilisez votre adresse e-mail personnelle (ou celle de vos parents) pour envoyer les documents , Si ce n'est pas possible, contactez votre professeur de technologie qui vous donnera une adresse e-mail,

  Date limite d'envoi : ...../...../2010

  Mme Rambour vous répondra dans les 5 jours suivants pour vous confirmer qu'elle a bien reçu vos documents et vous proposera, éventuellement, des améliorations. **N'oubliez donc pas d'aller voir sur votre e-mail la réponse** de Mme Rambour !

2. Texte

- Le titre est écrit en Georgia 18, le chapeau *(phrase de présentation pour attirer l'œil et donner envie de lire !)* en Georgia 14 et le texte en Georgia 12
- Ne pas faire d'effet de présentation (polices, couleur ...) car cela ne sera pas repris.
- Faire au moins 3 paragraphes et sauter une ligne entre chaque paragraphe. Attention à la grammaire et à l'orthographe !
- Signer avec vos prénoms et votre classe
- Sous la signature indiquer vos sources :
  - Adresse internet complète du site où vous avez trouvé vos informations
  - Ou référence du livre où vous avez trouvé vos informations (titre, nom de l'auteur, édition, et références (cote...) si vous l'avez trouvé grâce à BCDI)
- Indiquez, ensuite, deux mots clefs (ou "tags") différents des mots présents dans le titre afin de faciliter la prise en compte de votre article par les moteurs de recherche

3. Images

- Les images doivent être soit personnelles soit libres de droit*
- Il faut bien indiquer l'origine des images (auteur, site, adresse internet de la page où l'image est publiée...)
- Les images ne doivent pas faire plus de 500 x 500 pixels. (Sinon utiliser Photofiltre pour les réduire : Image / taille de l'image)*
- Positionnez l'image où vous souhaitez qu'elle apparaisse dans l'article (bouton droit / format de l'image / habillage / encadré)
- En bas de votre article, sous la signature, indiquer l'origine de chaque image :
  - Nom de l'auteur
  - Adresse internet complète de la page du site où vous avez trouvé l'image

** pour avoir plein d'aides aller sur le NEWS-2*
http://lewebpedagogique.com/blogarchet/ *et cliquer, en haut, sous la photo du panorama du collège, sur l'onglet* ECRIRE UN ARTICLE

Mon mémo :

NOM : .....
Prénom : .....
Classe : .....
J'ai travaillé et enregistré mes documents sur la session de :
.....
Nom du dossier où j'ai enregistré mes documents :
.....
Nom de mon fichier texte :
..... .rtf
Noms de mes fichiers images :
..... .jpg

Au secours !

- en allant sur le blog le NEWS et sur l'onglet "écrire un article"
- auprès de Mme Rambour en lui écrivant sur blogarchet@voila.fr
- auprès de M. Vrech au CDI ou mon professeur de technologie
- en passant au club le lundi midi entre 12h et 12h45 en salle 101

Publier des images sur un blog

La publication d'images sur un site ou un blog n'est possible qu'à certaines conditions :

- **le respect d'autrui** =>
  - on ne peut publier la photo d'une personne sans son autorisation écrire (ou celle de ses parents si c'est un mineur)
  - on ne peut pas publier la photo d'un monument privé ...

- **la propriété d'autrui** : toute œuvre (dessin, photo, texte, vidéo, musique ...) ne peut pas être publiée si l'auteur n'a pas donné son accord.

Si le site n'indique rien il faut le considérer comme du Copyright : il est interdit d'utiliser l'image !	ROUGE	?
Le site ou l'image indique **Copyright** : il est interdit d'utiliser l'image !		©Copyright
Le site ou l'image indique la **licence Creative Commons** : on peut publier l'image à condition de : - Ne pas modifier l'image - Ne pas l'utiliser à des fins commerciales - Indiquer le nom de l'auteur - Indiquer le site d'origine	ORANGE	creative commons
Le site ou l'image indique la **licence GFDL/Fr** ou Licence de documentation libre GNU : on a la permission de copier, distribuer et/ou modifier ce document	VERT	
Le site ou l'image indique qu'elle est libre de droit : on peut l'utiliser, les utiliser comme bon nous semble, pour illustrer nos documents, publications, plaquettes, sites web…		
Je publie une photo que j'ai faite moi-même et qui, éventuellement, comporte la photo d'une personne dans un lieu privé qui a donné son autorisation par écrit		

Licences Copyleft

Exemples de sites où on peut trouver des images publiables :

http://fr.wikipedia.org/

http://flickr.com/ (partage de photos)

le NEWS-2 http://lewebpedagogique.com/blogarchet/ *et cliquer , en haut, sous la photo, sur l'onglet « banque d'images »*

Évaluations de l'article pour le blog

Note de technologie :

Texte

- Titre attirant /1
- Chapeau d'une phrase /1
- Au moins 3 paragraphes personnels /3
- Style correct /2
- Grammaire et Orthographe justes /2
- Contenu enrichissant /2
- sources indiquées /2
- Présence d'un lien (renvoyant à un site) /1
- un paragraphe d'avis personnel = 2 points de bonus
- deux mots clefs (ou "tags") = 2 points de bonus .....

Images

- Taille correcte (< à 500x500 pixels) /1
- Choix judicieux /1
- Légende juste (explication, nom de l'auteur et, si besoin, référence du site d'origine) /2

Nombre d'images libres de droit:

- 1 image autorisée présente /2
- Une 2e image autorisée = 2 points de bonus .....

TOTAL partiel: /20

Points en moins :

- Fichier mal nommé /2
- Fichier avec un mauvais format /2
- Images pas envoyées en fichier joint /2
- Texte entièrement Copié/collé /10
- Copié/collé en partie /5
- Absence de signature /1
- travail envoyé en retard /5

TOTAL : /20

Validation de compétences B2i :

Compétences B2i que je pourrai faire valider par mon professeur de technologie : 1,6 2,3 3,7 4,4 5,2 5,3

Compétence B2i que je pourrai faire valider par le documentaliste : 4,1

Pour savoir de quoi l'on parle et ne pas se laisser impressionner par des mots inconnus...

Lexique utile pour l'utilisateur de médias

Blog : journal en ligne, tenu par une personne ou un collectif, en général centré sur un thème d'intérêt précis. Les sites web de journaux papier hébergent de nombreux blogs, tenus par leurs journalistes ou par des particuliers. Le contenu des blogs est censé être plus personnel et donc moins fiable que le contenu des articles traditionnels.

Copyright et droits d'auteur : la notion de "copyright" est anglo-saxonne, elle définit la cession totale des droits de reproduction d'une production (écrite ou visuelle) de son auteur au propriétaire du copyright. Dans le droit français en revanche, le "droit d'auteur" est inaliénable : l'auteur d'une production artistique (écrite ou visuelle) continue à avoir un droit de regard sur elle, même s'il l'a laissé éditer, publier ou diffuser par un tiers.

Fact-checking : vérification rapide (souvent en utilisant Internet) des faits et chiffres énoncés par des politiciens ou décideurs, notamment lors de discours ou de débats (pour chercher à les contrer si nécessaire).

Génération Y : celle qui suit la "génération X", celle des années 80... On les appelle aussi les "digital natives" : (littéralement "nés avec un ordinateur entre les mains"). Ils sont nés dans les années 1990-2000, au moment où Internet entrait dans la majorité des foyers. Ils sont rompus à l'usage des téléphones portables et des ordinateurs, notamment via les "réseaux sociaux" (Facebook), ces sites web qui leurs permettent de rester connectés entre eux (entre "pairs" de la même génération) en permanence. Michel Serres les appelle "génération petite poucette", à cause de l'usage virtuose de leurs pouces pour taper sur les claviers de téléphones. Ils entrent actuellement dans le marché du travail avec de nouvelles habitudes et compétences, c'est pourquoi ils intéressent beaucoup les sociologues. Ils sont pourtant souvent moins "experts" en informatique que leurs aînés (les "geeks" des années 90, pionniers de l'Internet) : ce sont des utilisateurs plus que des créateurs.

Google Analytics : service proposé par Google aux créateurs de pages Web, qui leur donne un retour précis et chiffré de la fréquentation de ce site par des internautes (nombre, provenance à l'échelle mondiale, durée de consultation, retours réguliers, ...). Plus une page est visitée, plus la publicité y est chère, d'où la dimension stratégique de ce genre d'indicateurs.

Hoax : fausse nouvelle diffusée soit par un site web, soit par courriel, que ce soit pour diffuser une quelconque théorie du complot ou demander de l'argent pour une opération soi-disant humanitaire. C'est un peu la nouvelle génération des "rumeurs", arnaques et autres "intox".

Logiciel d'analyse textuelle : il existe de nombreux logiciels capables de manipuler des textes numériques pour en extraire de l'information, analyser leur style, leur genre ou leur thématique (à l'aide de statistiques sur l'usage de certains mots), visualiser leur contenu, les traduire automatiquement... Certains de ces programmes sont spécialisés dans le repérage de similarité entre différents textes. Cela peut être utile pour repérer par exemple les "copier-coller" des copies d'étudiant, le plagiat dans un livre d'auteur prolifique ou connu, ou dans une thèse de personnage public.

Marronnier : sujet utilisé régulièrement par les magazines et journaux pour les "périodes creuses" telles que l'été (ex : le chassé-croisé des juillettistes et des aoûtiens...) ou événement récurrent (les commémorations officielles, "journées" diverses, rencontres sportives...).

Tags : mot-clé associé à un document numérique (que ce soit une image, un texte, une page web, un film...), qui sert à indexer ce document, et donc à le retrouver via un moteur de recherche quand on lui soumet le mot clé en question.

Time line : résumé mi-biographie, mi-CV mis à disposition par un personnage public dans les média sociaux (ex : Sarkozy, Obama...).

URL : suite de caractères qui identifie une page web unique et constitue donc ce qu'on appelle son adresse (elle commence toujours par http://....).

Wikipédia : encyclopédie participative en ligne, rédigée entièrement par des bénévoles anonymes, même si les textes soumis sont vérifiés et validés (par d'autres bénévoles, en général qui ont fait leur preuve en soumettant précédemment des articles fiables). Elle est devenue la principale source d'informations sur de nombreux sujets pour certains élèves (et certains de leurs professeurs !).

Grandir dans la vie, dans la foi, entrer dans l'intelligence des choses impliquent mise en lien, rencontre, échange, partage, et écoute toujours renouvelée. Les contributions de ce dossier en témoignent et souhaitent ainsi nourrir notre réflexion.

Transmission : une parole libre ?

La question générale de la transmission – ou plus exactement de la perte de transmission – se pose à notre époque en de multiples domaines. Comment transmettre ce que l'on a reçu, comment se reconnaître héritier dans un monde qui célèbre le *"sacre du présent"*[1] et n'a plus guère de rapport à l'histoire. Cette question de la transmission et du rapport à l'histoire se pose avec une acuité toute particulière pour les chrétiens, eux qui mettent leur foi en un Dieu qui se dit et s'incarne dans l'histoire.

Prenant acte de la profonde déchristianisation de leur monde, un mouvement comme la JOC proposait jadis une généreuse stratégie de reconquête (*"Nous referons chrétiens nos frères"*). Et tout un apostolat a pu ainsi travailler en vue de la création d'une nouvelle chrétienté. Mais la foi au Christ est-elle de l'ordre d'une conquête ? Sans plus entrer dans ce débat, notons qu'en France désormais, il s'agit plus modestement de "proposer la foi"[2]. Proposer, c'est faire appel à la liberté de celui à qui l'on s'adresse, selon une tradition que l'Église a parfois oubliée, mais que rappelle fermement le concile Vatican II[3].

Aussi bien proposer la foi suppose une parole libre et qui suscite cette même liberté chez celui à qui elle est adressée. Ayant participé à former des personnes destinées à être acteurs de cette proposition de la foi, je voudrais, dans ce numéro consacré à la formation, souligner en quelques mots l'importance de ce point.

Qui prétend proposer la foi se trouve confronté, explicitement ou non, à des interrogations essentielles : *"Et toi, que dis-tu ? Que penses-tu ? Que crois-tu vraiment ?"* C'est à ces questions qu'il s'agit de faire écho, en vérité et sans faux-fuyant. Face à qui m'interroge, non pas donner comme dans un catéchisme (si bien fait soit-il) la "réponse" qui clôt le débat, mais ouvrir un espace où chacun puisse témoigner en vérité de ses doutes mais aussi de ses convictions, donc de tout ce qui nous constitue comme homme ou femme libre et non esclave d'une idéologie ou d'un conformisme social. Cela nécessite à l'évidence une connaissance et un approfondissement de sa propre foi pour, selon une formule du Père Chenu, la "membrer d'intelligence" et d'abord se la dire à soi-même avec une certaine précision pour, ensuite, être éventuellement à même d'en rendre compte, *"avec douceur et respect"* (1 P 3,15) à quiconque le demande. Cette appropriation personnelle de la foi va de pair avec le souci de l'exprimer dans une langue accessible à d'autres, comme l'implique la tradition qui nous vient des apôtres[4] et, en effet, tout au long de leur histoire, les chrétiens ont toujours été des traducteurs.

Susciter une parole libre implique de provoquer à la réflexion, de favoriser les questions pour acquérir cette liberté dans la foi qui permet seule d'en témoigner sereinement. Conjointement à la nécessaire transmission de savoirs qui permettent de découvrir que les choses sont souvent plus complexes qu'on ne croyait, il s'agit donc d'apprendre à écouter, à accueillir la recherche tâtonnante d'une parole qui se libère ; permettre ainsi, à ceux qui d'ordinaire ne la prennent pas, de prendre la parole pour dire à leur manière la foi qui les habite ; bref, permettre à chacun d'accéder à cette liberté des enfants de Dieu, s'il est vrai que *"c'est pour la liberté que Christ nous a libérés"* (Ga 5,1).

Jean-Marie Vezin
Président du CETAD
Centre d'Enseignement
Théologique À Distance

1/ Titre d'un livre de Zaki Laîdi
2/ "Proposer la foi dans la société actuelle", titre de la Lettre aux catholiques de France*, publiée en 1996 par la Conférence des évêques de France.*
3/ Vatican II, Déclaration sur la liberté religieuse*, § 10.*
4/ Rappelons, à l'issue du récit de Pentecôte, la stupéfaction de ceux qui provenant de toutes nations entendent les apôtres : "Nous les entendons annoncer **dans nos langues** *les merveilles de Dieu" (Ac 2, 11).*

Recevoir... donner... recevoir encore

L'accompagnement des familles en deuil et la célébration des funérailles sont un service évangélique fraternel en Église. Le dire ainsi, c'est en souligner l'importance dans la vie de toutes les communautés ecclésiales.

Nous en prenons conscience dans la configuration paroissiale où je vis depuis de longues années. Ce territoire rural d'environ dix mille habitants sur vingt-trois communes est, comme beaucoup de zones rurales, marqué par le vieillissement et par des situations de précarité dans lesquelles la solitude est souvent présente. De plus, deux établissements y accueillent les personnes âgées et dépendantes. Alors, les décès sont nombreux : au moment où j'écris ce texte, nous allons accompagner la soixante-douzième défunte de cette année !

Mais mon propos n'est pas de décrire la situation en détail. Je veux insister sur l'importance du service d'accompagnement et de célébration et sur son impact dans la vie de chacun des membres de l'équipe de laïcs engagés dans ce service depuis maintenant six ans.

Quand nous nous sommes mis en route, notre Église diocésaine a bien pris en compte le besoin de formation pour les équipes naissantes et s'est appuyée sur les expériences et la réflexion de groupes déjà impliqués. Nous avons ainsi pu bénéficier de neuf journées de partage fraternel, d'approfondissement spirituel, d'apports plus techniques sur l'écoute, le rituel, la musique, les chants... Voici deux ans, lors d'une journée diocésaine sur ce service, j'ai pu constater qu'un même esprit habite les équipes, chacune, cependant, gardant sa personnalité, marquée qu'elle est par sa composition et son environnement.

Accueillir est un des aspects les plus fondamentaux de ce service. Comment le faire sans une préparation intérieure, sans le sens de l'écoute, même si les propos sont dérangeants, tant sur le plan humain que sur le plan de la foi ? On ne peut répondre qu'après un long temps fraternel où une confiance réciproque, habitée par un respect profond des propos et des personnes essaie de se manifester. En préparant avec les familles, je pense souvent à la parole : "Celui qui fait la vérité vient à la lumière".

Écrivant ceci, j'ai à l'esprit quelques moments marquants. Une grand-mère, après que nous ayons longuement évoqué cet "et après, que se passe-t-il ?" et qui éclate en sanglots, nous disant qu'un de ses petits-fils est mort avant d'être baptisé. Elle portait ce qu'elle avait retenu du catéchisme de son enfance. Alors, lui parler du Dieu d'amour, prendre ce moment dans la prière intérieure, et voir son visage s'illuminer : tout est dit ! Je pense aussi à cette famille que je côtoie depuis longtemps, mais sans avoir abordé de grandes questions avec elle, et que nous rencontrons pour préparer les obsèques de leur mère. Les revoyant pour une dernière mise au point, ils me déclarent : "On veut vous dire : si ce n'était que de nous, on ne serait pas passé à l'église ; mais on veut respecter notre mère dans ses convictions". À partir de cette démarche de vérité, on peut annoncer, sans que ce soit plaqué, quelque chose de l'accueil de Jésus ; et pourquoi ne pas avoir alors à l'esprit la rencontre avec la Samaritaine ?

Dans cette écoute, les moments intenses sont aussi ceux pendant lesquels les membres des familles découvrent ce qu'ils n'avaient pas toujours bien perçu dans la vie de leurs défunts, ce qui leur permet quelquefois une réconciliation avec ceux-ci, et avec eux-mêmes, pour une relation apaisée. On est alors en plein dans l'annonce pascale du "La paix soit avec vous !" qu'on ne saisirait peut-être pas sans cette formation à l'attention aimante et à la disponibilité à la voix de l'Esprit.

En vivant ces moments, on prend conscience de ce que les autres nous donnent en nous faisant comprendre, à leur manière, que toute vie est importante. On peut alors entrer dans l'action de grâce, une action de grâce à l'image de celle de Jésus à son Père, pour ces petits accueillant mieux que les savants le vrai sens de la vie.

Pierre Darnaud
Allier

Accompagner un catéchumène, quelle aventure !

Aventure humaine

Aventure humaine que d'apprendre à se connaître et à s'apprécier mutuellement. On fait attention à l'autre et on s'écoute. On accueille la personne avec toutes ses interrogations et les "*Pourquoi*" sont nombreux : "*Pourquoi je ne sens pas Dieu ?*" "*Pourquoi il n'y a pas de femmes prêtres puisqu'elles donnent la communion à la messe du dimanche ?*"... On s'ouvre à une autre culture, à d'autres façons de penser : *"Je croyais que Dieu ou Jésus faisait ce qu'on lui demandait quand on le priait"* (à propos de la non-réussite à un examen), à d'autres rythmes de vie : le temps n'est pas le même, par exemple, les heures de rendez-vous peuvent être très élastiques !

On se fait confiance, on reçoit des confidences : vie personnelle, difficultés de la vie, drames parfois... On échange sur ce qui fait la vie de chacun, de ses engagements. On se risque sur un chemin avec un ou une autre, on marche côte à côte, ou l'un derrière l'autre selon les moments. Car comme le dit Marie Balmary *: "accompagner évoque l'égalité en dignité et en liberté".*

Accompagner, c'est aussi mettre ses propres outils à la disposition de celui ou celle qui nous partage sa recherche. Les lui donner pour qu'il les utilise, puis qu'il les transforme, les mette à la mesure de ses mains et enfin puisse se forger ses propres outils. La lecture des textes bibliques et en particulier de l'Évangile est tout un apprentissage, et là aussi des questions inattendues fusent : "*Pourquoi l'Évangile est-il écrit dans un langage qu'on ne comprend pas ? Pourquoi n'est-il pas écrit avec les mots de tous les jours ?*" Le fait d'être aîné dans la foi, contribue à tracer un chemin pour que le futur baptisé devienne à son tour témoin de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ.

Aventure de foi

Une aventure de foi, car Cyrille, Danièle ou Patricia m'amènent à faire un pas en avant. Il me faut leur dire ce que je crois avec des mots simples, de tous les jours. Mais les mots ne suffisent pas, les actes sont tout autant nécessaires pour dire à quelle construction du monde je participe, à quelle humanisation je contribue, quelle humanité je construis au jour le jour, comment je m'engage pour transformer ce qui est inhumain. Si toutes les personnes accompagnées ne s'engagent pas, plusieurs prennent des responsabilités dans des associations locales ou au niveau paroissial. Telle personne s'est engagée dans un club de prévention, telle autre milite dans un syndicat et, se retrouvant en équipe d'ACO, dit : *"Je peux suivre le Christ au cœur de ma vie de travail par mon engagement au service des personnes"*. Une autre participera aux activités du CCFD-Terre Solidaire... Il y en a même un qui est venu à quelques réunions d'équipe CdEP.

Aventure de foi en relisant avec eux les Évangiles, en essayant de donner sens pour aujourd'hui : "*Mes actes sont-ils de nature à ce que les autres aient envie de connaître le Christ ?*". Comprendre et sentir ensemble le besoin de relire sa vie avec d'autres à la lumière de cet Évangile, de se retrouver en équipe dans un mouvement ou une équipe de réflexion par exemple.

Aventure de foi qui se vit aussi en équipe de catéchuménat avec tous ceux qui accompagnent une personne au cours des rencontres pendant lesquelles nous pouvons partager nos propres interrogations, nos tâtonnements.

Une aventure qui nous donne de nous réjouir des avancées, des changements constatés chez tel ou tel : *"On ne se proclame pas chrétien, on le reçoit, cela nous vient d'ailleurs", "Les nouveaux baptisés sont des nouveaux-nés, on peut être déçu parce que le cheminement ne se passe pas comme on le voudrait".*

Aventure qui rejoint l'alliance de Dieu

Aventure qui rejoint l'alliance de Dieu avec les femmes et hommes depuis toujours. Alliance offerte par Dieu en toute liberté aux femmes et aux hommes qui peuvent lui répondre oui ou non.

Amour de Dieu pour l'humanité qui accueille chacun de nous tel qu'il est.

Amour de Dieu qui se rend présent en nous donnant son Fils Jésus-Christ, mais aussi en nous donnant de le reconnaître dans ceux qui croisent notre chemin.

Suzanne
Val de Marne

Radio chrétienne, un lieu d'Église au service de la proximité

La radio chrétienne locale naît d'un choix pastoral qui privilégie le tissu local, ecclésial mais aussi social. On le constate à travers les stratégies de mises en place d'infrastructures, de programmations, de fonctionnement.

Infrastructures de proximité

Des locaux
Une fréquence

L'existence physique d'une radio ne passe pas inaperçue. Elle suppose l'acquisition de locaux, des aménagements visibles, des négociations avec les autorités de tutelle. Le choix des locaux demande une vraie réflexion. De nombreuses radios sont situées aujourd'hui dans les maisons diocésaines, occupant un espace non négligeable avec une signalétique publique qui s'intègre dans un tissu social et ecclésial particulier.

Certaines radios diocésaines jouent la proximité en s'équipant de studios décentralisés dans des petites régions. La radio de Saint-Étienne a trois studios décentralisés, à Saint-Chamond, Firminy et Montbrison. Ces studios-relais sont animés par une équipe de bénévoles ; ils peuvent ainsi accueillir, au plus près de la vie des personnes, des invités responsables d'associations, de mouvements... Celle de Gap dispose d'un studio à Briançon avec un émetteur propre pour couvrir l'est du département des Hautes-Alpes. La couverture des départements de montagne nécessite parfois un nombre important de relais et d'émetteurs, sept dans le cas extrême de la Lozère. La proximité impose que l'on puisse recevoir les émissions de la radio dans de bonnes conditions et dans toutes les zones habitées même de faible densité. Cette option est onéreuse, elle traduit une orientation réfléchie et maintenue dans les instances de décision du réseau.

L'existence de la radio nécessite un intense effort de communication autour de la fréquence. Elle est connue par le biais des autocollants et par toutes sortes de supports : lettres, affiches...

Des partenaires

Les relations institutionnelles sont également essentielles pour vivre la proximité, comme média, avec les différents organismes publics, les collectivités locales... La radio existe dans les fichiers des responsables syndicaux, professsionnels, politiques. Chaque semaine, les radios locales du réseau vivent la proximité en accueillant des dizaines de personnes différentes. Elles expriment la diversité des points de vue et des engagements au service de la région.

Ces collaborations peuvent également déboucher sur des partenariats organisés pour des manifestations précises. Chaque radio locale s'est constitué un savoir-faire reconnu dans différents domaines. La radio chrétienne du Havre avait une bonne présence pour la couverture des matches de l'équipe de foot professionnel. Celle de Saint-Étienne a vécu un partenariat très fort avec l'événement culturel majeur de la ville, la Fête du Livre, qui attire plusieurs dizaines de milliers de personnes chaque année.

Les infrastructures de la radio expriment une relation organisée avec la société civile, avec les groupes religieux, avec le tissu associatif. La logistique nécessaire à l'enregistrement d'une émission de radio n'est pas considérable. L'équipement a été acquis par de nombreuses stations du réseau afin de pouvoir se déplacer pour enregistrer des émissions dans des villages ou des quartiers, au

cœur de manifestations de divers styles. Les choix dans ce domaine ne manquent pas. Il y a, en province, une multitude de sujets et de personnes passionnantes à rencontrer. Encore faut-il avoir les équipes et les compétences pour effectuer ce travail avec qualité.

Ainsi la radio est-elle amenée à rencontrer localement les organismes professionnels de radio et les organismes de formation pour les techniciens et journalistes : la SACEM*, l'AFDAS*, le CSA*, les directions départementales du travail et de l'emploi, du tourisme, des affaires sanitaires et sociales... La radio locale, dans son existence très concrète, est un outil de communication de proximité. Elle rejoint les personnes, même les plus isolées par ses émissions. Elle peut donner la parole à une très grande diversité de témoins.

Les pratiques innovantes de proximité

Les radios chrétiennes ont su créer des démarches de communication originales et innovantes en jouant de l'atout de la proximité. Repérons quelques émissions intéressantes par leur concept et surtout leur ancrage dans une réalité sociale précise.

“Le téléphone du dimanche”

Le concept de cette émission est original : il permet aux familles des prisonniers d'appeler le standard de la radio locale en direct pour faire passer un message... 60 appels environ par dimanche pour une station comme celle de Saint-Étienne, avec un fort renouvellement puisqu'il s'agit d'une maison d'arrêt où les détenus ne restent pas très longtemps. La réalisation est assurée par une équipe de vingt personnes en lien avec les visiteurs de prison. Une douzaine de radios réalisent ce style d'émission très particulière. Un soutien est assuré par une association nationale. Elle réunit toutes les stations de radios qui ont ce type d'équipe. L'impact du téléphone du dimanche est important au plan local.

Les publics concernés par cette émission ne sont pas proches des Églises. Pour de nombreuses populations de religion musulmane concernées par la détention, cette émission est un contact simple et apprécié. Le contrôle des pouvoirs publics est régulier et bienveillant.

Émissions de lycéens

Des émissions sont réalisées en public dans des lycées, avec une personnalité locale en dialogue avec les jeunes. Ce concept d'émission marche bien. Il permet une rencontre très stimulante entre des publics sans contacts habituels. La radio est ainsi une structure de médiation et de communication. Elle permet la formulation des questions, en particulier dans le domaine social et politique. Elle favorise aussi la réception du message de la personnalité découverte dans ce cadre, d'une manière vivante.

Émissions d'animation dans une aumônerie

Le média radio est un outil pédagogique qui favorise l'expression et l'écoute du groupe. Certaines émissions ont été réalisées en studio avec intervention au téléphone. La perspective de “passer à la radio” a toujours un impact auprès des jeunes. La préparation et l'animation de l'émission peuvent les impliquer d'une manière très active. Les radios diocésaines ont également joué la proximité en étant présentes à des rassemblements très divers, en y assurant une animation.

Pour certaines manifestations, des radios temporaires ont été créées avec un projet pédagogique précis mobilisant plusieurs jeunes. Ce fut le cas en particulier lors de deux rassemblements Caragora des Guides de France**. La radio est alors un outil d'animation et de découverte des métiers de la communication.

Des bénévoles

Des pratiques innovantes se retrouvent également dans la gestion et la formation des bénévoles, surtout les jeunes. Beaucoup ont trouvé là un lieu de préparation à une vie professionnelle future. Ces radios de proximité font émerger des compétences nouvelles. Les radios locales ont ainsi pu utiliser toutes les ressources des dispositifs de formation des jeunes : contrat de qualification, contrat emploi solidarité, emploi jeune...

Louis Tronchon
Fondateur de la radio du diocèse de Saint-Étienne, membre du groupe Médiathec

Extrait d'un article In Groupe Mediathec, « Une Église des Ondes ? Vingt ans de radios chrétiennes en France », *2002, Université Catholique de Lyon.*

** SACEM : Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique*
AFDAS : Assurance Formation Des Activités du Spectacle
CSA : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
*** Caragora : nom d'un rassemblement de la branche Caravelle des scouts et guides de France sur le plateau de Millevaches en 1999*

Élie a-t-il chang

Là, il entra dans la grotte et il y resta pour la nuit. Voici que la parole de Yahvé lui fut adressée, lui disant : “Que fais-tu ici, Élie ?” Il répondit : “Je suis rempli d'un zèle jaloux pour Yahvé Sabaot, parce que les Israélites ont abandonné ton alliance, qu'ils ont abattu tes autels et tué tes prophètes par l'épée. Je suis resté moi seul et ils cherchent à m'enlever la vie”. Il lui fut dit : “Sors et tiens-toi dans la montagne devant Yahvé”. Et voici que Yahvé passa. Il y eut un grand ouragan, si fort qu'il fendait les montagnes et brisait les rochers, en avant de Yahvé, mais Yahvé n'était pas dans l'ouragan ; et après l'ouragan un tremblement de terre, mais

Quarante jours et quarante nuits ! Il avait marché quarante jours sous le soleil brûlant et quarante nuits sous les étoiles vives. Il allait à l’Horeb, la montagne de Dieu, le lieu sacré où le Très Haut avait parlé à Moïse. Sans cesse revenait entre ses dents la plainte qu’il crierait lorsqu’il serait devant lui : *“Les fils d’Israël ont abandonné ton alliance, ils ont démoli tes autels, ils ont tué tes prophètes. Je suis resté, moi seul, et l’on cherche à m’ôter la vie”* (1 Rois, 19,10).

Le souvenir du jour décisif hantait son esprit. Élie, depuis l’arrivée de la reine Jézabel, voyait la population se détourner du vrai Dieu et rendre culte aux divinités étrangères : Baal et sa compagne la déesse Ashéra, que la souveraine avait introduits dans le royaume. On célébrait le printemps, la fécondité, l’exubérance de la nature. On avait oublié Celui qui avait prononcé dix paroles pour faire alliance avec les pères.

Élie, avec l’audace folle d’un prophète, avait proposé une grande confrontation sur le mont Carmel. Il avait provoqué les prophètes de Baal – ils étaient 450 ! – *“qui mangeaient à la table de Jézabel”*, à une sorte de compétition religieuse. Deux taureaux avaient été amenés, un pour chaque camp. Les prophètes de Baal, de leur côté, et Élie, du sien, avaient dressé un bûcher et préparé les bêtes pour l’holocauste. Élie avait lancé le défi : *“Le dieu qui répondra par le feu, c’est lui qui est Dieu !”*.

Les prophètes de Baal se répandirent en invocations et en danses rituelles, du matin jusqu’à midi. Mais le ciel restait silencieux. Élie se moquait d’eux : *“Criez plus fort, il a dû s’absenter, peut-être qu’il dort !”* (18,27). Ils crièrent plus fort, ils se tailladèrent avec des épées et des lances. Aucun résultat. Alors Élie se dressa. Il fit creuser un fossé autour de son bûcher, il demanda qu’on y verse trois fois quatre jarres d’eau. Puis il leva les yeux en prière : *“Fais que l’on sache aujourd’hui que c’est toi qui es Dieu en Israël !... Le feu du Seigneur tomba et dévora l’holocauste, le bois, les pierres, la poussière et absorba l’eau qui était dans le fossé”* (18,30).

Élie cria au peuple fasciné : *“Saisissez les prophètes de Baal !”* Il les fit descendre dans un ravin tout proche et là... il les égorgea (18,40). Quatre cent cinquante ! Quand la reine Jézabel, qui attendait tout ce clergé pour déjeuner, apprit que le prophète vainqueur les avait exécutés, elle envoya un messager pour le menacer avec une formule imprécatoire comme on en pratiquait à l’époque : *“Que les dieux me fassent tel mal et me fassent tel autre si demain, à la même heure, je n’ai pas fait de ta vie ce que tu as fait de la leur !”*.

Une brève phrase du vieux récit fait soudain tout basculer : “Élie eut peur”. Il s’enfuit, le cap au sud, jusqu’à Béer-Shéva. Encore une journée de marche et le voilà en plein désert. Epuisé, désespéré. Il s’effondre sous un genêt et dit à Dieu : *“Prends ma vie”* (19,4). Un prophète qui veut se suicider ? Il s’endort. Un ange le réveille : il a posé sur le sable une galette et une cruche d’eau. Élie sombre à nouveau dans le sommeil. L’ange lui tape de nouveau sur l’épaule. Alors, il mange et il boit, et *“soutenu par cette nourriture, il marche quarante jours et quarante nuits jusqu’à la montagne de Dieu, à l’Horeb”*. Le Sinaï, la demeure rocheuse du Très Haut.

é de Dieu ?

Yahvé n'était pas dans le tremblement de terre ; et après le tremblement de terre un feu, mais Yahvé n'était pas dans le feu ; et après le feu, le bruit d'une brise légère. Dès qu'Élie l'entendit, il se voila le visage avec son manteau, il sortit et se tint à l'entrée de la grotte. Alors une voix lui parvint, qui dit : "Que fais-tu ici, Élie ?". Il répondit : "Je suis rempli d'un zèle jaloux pour Yahvé Sabaot, parce que les Israélites ont abandonné ton alliance, qu'ils ont abattu tes autels et tué tes prophètes par l'épée. Je suis resté moi seul, et ils cherchent à m'enlever la vie". Yahvé lui dit : "Va, retourne par le même chemin, vers le désert de Damas".

1er livre des Rois 19, 9-15

Le prophète fuyard vient rendre compte. La phrase roule entre ses dents depuis Béer-Shéva. Il entre dans une grotte pour la nuit. Il attend. Il connaît les signes distinctifs du dieu qui parla à Moïse : le tonnerre, le feu, la bourrasque, la terre qui tremble. Il attend. Tout à coup *"un grand vent"*, mais – surprise ! – "Dieu n'était pas dans le vent". Ensuite *"un tremblement de terre"*... mais Dieu n'était pas dans le tremblement de terre. Enfin un *"feu"*, mais Dieu n'était pas dans le feu. Que penser ? Dieu aurait-il changé ?

Élie s'avance vers l'entrée de la grotte et voici qu'il perçoit *"le bruissement d'un souffle ténu"* (19,12), selon la traduction œcuménique de la Bible. D'autres éditions de la Bible proposent : *"une voix, un silence subtil"* (Chouraqui), *"un bruit de fin silence"* (Bayard éd.). Élie voila son visage : Dieu était là.

La question, presque accusatrice, retentit : *"Qu'est-ce que tu fais là, Élie ?"*. Et lui d'articuler la phrase ressassée durant sa longue marche : *"Les fils d'Israël ont abandonné ton alliance... Je suis resté seul et on cherche à me tuer"* (19,10). La réplique de Dieu est étonnante. Il commande à Élie de repartir vers Damas et vers Israël *"par le même chemin"*. C'est pour intervenir là-bas en pleine mêlée politique. Et il se moque de l'inconscience et de la prétention du prophète qui se croyait seul à être resté fidèle : *"Ils sont sept mille dont les genoux n'ont pas plié devant Baal et dont les bouches ne l'ont pas baisé !"* (19,19).

Élie se croyait à l'entrée de la demeure divine. Dieu n'est venu, semble-t-il, que pour lui dire qu'il habite parmi les peuples, dans leur vie quotidienne et leurs moments de fièvre. Les bouleversements de la nature - ouragan, séismes, foudre - ne sont plus son escorte terrifiante. C'est dans un souffle, à la limite de la perception humaine, qu'on devine sa présence, c'est sur les chemins de l'histoire qu'il vit, parmi les hommes qui souffrent, qui luttent, qui veulent construire l'avenir humain. Quel déplacement !

Comment fut reçu ce récit, lorsqu'on commença de le raconter en Israël ? Étonnement, scandale, refus ? Des traditions, tout un culte étaient mis en question. Dieu n'avait pas correspondu à l'attente du Prophète. Il n'était pas revêtu des attributs de la puissance. Il n'était pas enfermé dans les lieux saints et les espaces sacrés. C'est dans la palpitation paisible et ardente des sociétés, dans leur mouvement vivant, qu'il cherche à les entraîner en avant.

La nouveauté qui va se déployer par la voix des prophètes durant plusieurs siècles est déjà dans ce texte renversant : Dieu n'est pas le Dieu du passé, il vient de l'avenir. Il n'est pas le Dieu de l'orage, il est le Dieu de la Justice et du Droit.

Élie, les prophètes, ne reviendront jamais à l'Horeb. Ils critiqueront sans prudence les cérémoniels tournés vers le passé. Jésus, un jour, quittera le désert vers les bourgs et les villages et s'en ira, de sa grande démarche libre, vers les foules en attente. Il dira qu'il est le "chemin".

Avons-nous changé de Dieu ?

Gérard Bessière

Dans un monde sur-médiatisé où l'information devient produit de consommation, comment garder intacts esprit critique et démarche d'analyse personnelle, garants de sa propre authenticité ? Mgr Defois, qui s'adresse à nous en tant que sociologue, livre une réflexion sans concession sur la sphère médiatique, non pour nous décourager, mais pour, au contraire, susciter notre intelligence et motiver notre responsabilité citoyenne. Illustrant cet état d'esprit, ATD Quart Monde nous invite à déconstruire les préjugés répandus sur la pauvreté, tandis qu'Isabelle Tellier nous enseigne les principes de ce que doit être l'exigence de la vérité dans le monde scientifique, jusqu'à la remise en cause des fondements d'une discipline. Enfin, deux comptes rendus, l'un de lecture, l'autre d'entretien, nous rappellent opportunément que les journalistes sont aussi des professionnels capables de porter un regard réfléchi, critique, distant voire humoristique sur leurs pratiques.

Journaliste à *Ouest-France*

Dans le cadre de ses rencontres inter-équipes, CdEP Maine-et-Loire a reçu en mars dernier Vincent C.. Il nous a présenté son métier de journaliste et a répondu à nos questions. Voici un bref résumé, qu'on espère aussi fidèle que possible, de cet entretien. Après nous avoir donné quelques informations sur sa formation (bac littéraire, faculté d'histoire puis concours et école de journalisme à Marseille pendant deux ans), il nous confie qu'il travaille maintenant à *Ouest-France*, non pas dans une rubrique mais pour la relecture et la mise en page, une profession menacée à terme (dix ans) par des logiciels.

En face des faits, le journaliste doit savoir qu'il écrit pour être lu : la première question qu'il doit se poser est celle de la nouveauté : les cinq W anglais : *When* (quand), *what* (quoi), *where* (où), *who* (qui), *why* (pourquoi). Puis, dans une perspective "pyramidale", on élargit du nouveau au plus général ou au plus large. *"Les commentaires sont libres, mais les faits sont sacrés"* dit Beaumarchais, ce qui nécessite de vérifier ses sources et de les confronter à la contradiction. Par exemple, dans un conflit social, aller voir les deux "camps" est obligatoire. Il est essentiel en outre que s'établissent des relations de confiance (contacts directs) entre les journalistes et les acteurs de l'événement. C'est quasiment un contrat passé avec les institutionnels : religieux, hommes politiques, syndicalistes... Mais le problème est que ces institutionnels peuvent confondre "information" et "communication". Il faut donc que le journaliste fasse la juste part entre ce qui relève de l'un et de l'autre pour les distinguer. Un des critères peut être le suivant : y a-t-il quelque chose de nouveau ou non dans ce qui est dit aux journalistes ? Enfin, l'information doit être hiérarchisée.

En ce qui concerne les relations avec les hommes politiques, elles sont de l'ordre de la fascination/détestation : en Maine-et-Loire, c'est par exemple un maire, qui, mécontent d'un article, a interdit de mairie le journaliste pendant quelque temps. Néanmoins il existe des armes efficaces pour lever une telle interdiction comme celle de ne plus publier aucune photo de l'élu, ce qui le prive "d'image" : gênant pour lui quand il s'agit d'un journal régional d'audience importante ; il revient alors à de meilleurs sentiments. Avec la police, cela relève d'une certaine forme d'ambiguïté : certaines informations nécessaires à une bonne compréhension du contexte sont communiquées à la presse sous condition qu'elles ne soient pas dévoilées aussitôt. On le voit : la capture de l'information se fait sur les bases de la confiance. Un journaliste a tout intérêt à ne jamais trahir ses sources, s'il souhaite pouvoir poursuivre ses investigations ou les lancer. Le journalisme peut paraître un métier individualiste en raison de cette confiance lentement et progressivement bâtie avec des informateurs attitrés, mais il ne faut pas oublier qu'il est aussi et très concrètement un travail d'équipe. Une rédaction est sans cesse en débat sur la place d'un sujet, sur la manière dont on le traite, sur la place d'une photographie... et cela avant et après la parution du journal.

Autre question de discernement : comment écrire sans trop décrire mais en disant quand même les actes affreux qui ont pu être commis ? Dans le journal *Ouest-France*, beaucoup de pudeur : "montrer sans choquer et dire sans nuire". On s'autorisera à n'écrire que le nom des personnes coupables, en sachant aussi que ces personnes ont un droit à l'oubli, ce qui avec Internet est de moins en moins facile : c'est le problème des articles mis en ligne ou repris sur le web. On nous adresse de plus en plus de re-

quêtes de lecteurs se plaignant de retrouver leur nom, exigeant de le faire disparaître des archives. Le problème est aussi celui du vocabulaire dévoyé car toujours plus dramatisé, excessif. Or il est important d'accrocher. Compte aussi la notion de "mort-kilomètre" : ce qui intéresse est ce qui est le plus proche du lecteur. Et sur la question des rapports entre le local et le national, Vincent souligne que la presse nationale puise énormément dans la presse locale d'où elle fait remonter les informations. En outre, les thèmes aujourd'hui porteurs sont l'éducation et la santé, parce qu'ils intéressent évidemment un grand nombre de personnes et que ce sont des secteurs en voie de privatisation.

Aujourd'hui, la presse écrite est en difficulté : tous les grands quotidiens nationaux, sont en chute à l'exception de *La Croix*, en hausse pour les ventes. Il n'est pas sûr qu'il faille beaucoup de publicités pour faire un grand journal capable de se maintenir sur le marché : ni *Le Canard Enchaîné*, ni *Charlie Hebdo*, ni la revue trimestrielle *XXI*, n'ont de publicités ; mais l'information gratuite n'existe pas : il faut des journaux payants pour que puissent vivre les journalistes. En somme cela dépend de ce qu'attendent les lecteurs d'un journal : exigence, pédagogie... La question de la finalité est ici essentielle. La question est aussi celle de l'indépendance de la presse écrite, face aux pouvoirs des financiers. Elle est aussi confrontée à d'autres problèmes : la "supériorité" de l'image sur l'écrit, la diffusion en boucle de l'information et l'accélération du temps ; qu'en est-il du discernement de l'informé qui veut tout savoir tout de suite, qui voit son temps réduit pour la lecture des journaux (il faut déjà dix minutes pour lire une page du *Monde* pour un bon lecteur) ? Par rapport à Internet, comment se situer ? Aucun journal n'a à ce jour trouvé la formule idéale.

Propos recueillis par Jacqueline Xhaard
et Bernard Lepage
Maine-et-Loire

*Journal d'un journal**

Mathieu Sapin (rien à voir avec l'homme politique du même nom) est un dessinateur de BD. Au début de l'année 2011, il a passé quelques mois au sein du quotidien *Libération*. Il livre dans cet album, *Journal d'un journal,* la chronique dessinée de son séjour, se mettant lui-même en scène dans la posture du "stagiaire", faussement maladroit mais les crayons à l'affût. N'ayant pas d'autre but que comprendre le fonctionnement du journal, il vagabonde ainsi de bureaux en enquêtes de terrain, d'interviews en meetings, de conseils de rédaction en entretiens privés. Il est bien tombé, le stagiaire, car la période est riche d'actualité : révolutions arabes, tsunami et accident nucléaire au Japon, mort de Ben Laden, affaire Strauss-Kahn (dont il "rate" bêtement l'arrivée du scoop alors qu'il se trouve au festival de Cannes)... Avec humour et empathie, il rend compte de tout cela, et de bien d'autres choses encore. On y apprend beaucoup sur les us et coutumes du métier, sur le rythme d'enfer imposé par l'actualité, sur le mélange d'improvisation et de haute compétence qui fait la marque des vrais professionnels.

Fabriquer un quotidien est un travail collectif. Mathieu Sapin le montre aisément, en donnant la parole aussi bien aux obscurs archivistes qu'aux journalistes stars. Son dessin est une aide précieuse : les portraits en disent souvent plus qu'une longue description. Et il ne serait pas si facile, par écrit, de faire aussi bien comprendre en quoi l'architecture d'un bâtiment influence la vie du journal qu'il abrite, pour ne citer qu'un exemple parmi beaucoup d'autres... Un témoignage de première main donc, sans doute un peu édulcoré (les critiques suscitées en interne par Nicolas Demorand, le nouveau patron, sont à peine évoquées) mais d'une vivacité réjouissante, à l'image de cette nouvelle tendance de la BD de reportage, mêlant enquête et autofiction qui s'est récemment beaucoup développée.

Isabelle Tellier
Paris

Dans cette même veine, on ne saurait trop recommander l'œuvre de Guy Delisle (dont les Chroniques de Jérusalem *ont reçu le prix du meilleur album au dernier festival d'Angoulême).*

** http://journaldunjournal.blogs.liberation.fr/sapin/*

Idées reçues

Il s'invente de nouvelles manières de se former au débat, à la discussion, à l'analyse… Par exemple :

La Cimade a rédigé un petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants.

"Ils vont nous envahir, ils prennent notre travail, ils ont tous les droits".

"Nous entendons souvent ces idées préconçues sur les migrants, auxquelles il nous est pourtant difficile de répondre. Ce guide, par une argumentation brève et des chiffres précis, tente d'apporter quelques éléments de réponse pour faire face à de tels préjugés".

Le CCFD appelle à un "Pacte pour une Terre Solidaire !" Cet opuscule rassemble **16 propositions pour construire un monde plus juste :** beaucoup de citoyens ont l'impression que les hommes politiques ont perdu le pouvoir face aux acteurs financiers. Le monde est secoué par des crises à répétitions qui font craindre un repli de chaque État. Alors même que la réponse est dans la solidarité.

paroles de Sansvoix

Un certain nombre de journaux et médias ont publié un supplément de 4 pages de *"Paroles de sans voix"*, élaboré par Amnesty International France, ATD-Quart Monde et le Secours Catholique, avec l'appui de l'Association Georges Hourdin qui a financé et coordonné cette opération. La rédaction des articles a été confiée aux étudiants journalistes de Reporter citoyen.

Le Secours Catholique a édité plusieurs affiches. En voici un exemple.

ATD-Quart Monde "invite à déconstruire des préjugés et des stéréotypes répandus sur la pauvreté et les pauvres, afin que ceux-ci cessent d'être les boucs émissaires des maux de nos sociétés et qu'ils deviennent au contraire des partenaires à part entière dans la construction d'un monde plus juste". Nous en publions ici quelques extraits. (Vous trouverez le texte complet sur le site d'ATD-Quart Monde).

Idées reçues sur les pauvres et la pauvreté

Sur les minima sociaux

"La France distribue des minima sociaux élevés"

Faux. La France est dans la moyenne européenne. En France, le montant des minima sociaux pour une famille de deux enfants s'élève à 72 % du seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian, alors qu'il est en moyenne de 76 % dans l'Union Européenne.

Par ailleurs, le montant des minima sociaux (RSA, AAH) ne connaît pas la même progression que l'ensemble des revenus. En 1988, le Revenu Minimum d'Insertion équivalait à 50 % du SMIC. En 2012, le RSA socle est à 42 % : soit 474,93 € pour une personne seule.

"Il n'y a pas assez d'argent dans les caisses pour augmenter les minima sociaux"

Faux. D'une part, la moitié seulement des 7,5 milliards € prévus pour le RSA sont effectivement dépensés, à cause des non-recours. D'autre part, il est possible de prendre des mesures (en particulier de plus grande justice fiscale) afin d'accroître les recettes de l'État et des collectivités territoriales.

"Les pauvres demandent tous des droits, mais ça va avec des devoirs"

Tout à fait. Mais la société doit aussi engager des moyens suffisants pour que son devoir de soutenir les personnes en difficulté ne consiste pas uniquement en du contrôle, mais se traduise en un accompagnement réel. Or "Le suivi des allocataires du RSA paraît s'être dégradé, puisque, pour les seuls allocataires du RSA socle, ils sont un tiers à avoir signé un CER (contrat d'engagement réciproque) alors que près de la moitié de ceux qui touchaient le RMI avaient à l'époque un contrat d'insertion".

Pour ce qui est de l'accompagnement des chercheurs d'emploi, il n'est pas à la mesure des besoins. Le nombre moyen de demandeurs d'emploi suivis par un conseiller de Pôle Emploi était de 85 fin 2008, 95 en 2009, puis 105,8 fin décembre 2010. Le Sénat et le Conseil Économique Social et Environnemental estiment qu'il faudrait se rapprocher de la cible de soixante demandeurs d'emploi par conseiller.

Sur le travail, le chômage et la retraite

"Les pauvres ne veulent pas travailler"

Faux. Les études convergent : 64 % des chômeurs interrogés dans huit pays européens déclarent qu'ils veulent retrouver un emploi, même si cela ne leur procure pas un gain financier, alors que seuls 48 % des personnes déjà en emploi déclarent vouloir conserver leur travail dans une telle situation.

L'enquête "L'influence des incitations financières sur le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux" menée en 2009 par la Direction Générale du Trésor montre bien que la valeur accordée au travail et la volonté d'assurer le meilleur avenir possible aux siens conduisent la plupart des bénéficiaires à accepter la reprise d'un emploi, même sans gain financier immédiat. Les principaux freins évoqués pour la reprise d'un travail sont le manque d'emplois, de moyens de transport, de formations adaptées, de modes de garde accessibles...

"Il y a des pauvres qui veulent s'en sortir et d'autres qui ne veulent pas"

Faux. Personne n'accepte de vivre dans la misère. La distinction entre "bons pauvres" et "mauvais pauvres" traverse toute l'histoire de la pauvreté. Cette distinction est surtout le reflet de l'impuissance de l'action publique ou de son manque de volonté de s'attaquer vraiment à la pauvreté. Faute de quoi, on s'attaque aux pauvres : c'est plus facile.

"Les bénéficiaires du RSA ne font pas d'efforts réels pour chercher du travail"

Faux. La plupart des bénéficiaires du RSA ont l'obligation de chercher un emploi, sous peine de diminution ou suspension de l'allocation.

Sur la Sécurité sociale et la santé

"Les pauvres sont des fraudeurs"

Faux. La fraude aux prestations sociales est évaluée à environ 3 Milliards € et concernerait 1 % des particuliers. NB : dans ces 3 milliards figure une part de fraude due aux médecins qui font des dépassements d'honoraires. Par ailleurs, 90 % de ces 3 Milliards sont récupérés.

La CNAF estime le taux de fraude à 0,46 % pour les prestations familiales, 3,1 % pour l'API (Allocation Parent Isolé), 3,6 % pour le RMI-RSA (source : AFP, 29 avril 2010).

À comparer avec :

La fraude aux prélèvements sociaux, évaluée à entre 8 et 12 Milliards € et concernerait 10 % des entreprises.

La fraude fiscale en France, évaluée à entre 20 et 25 Milliards € par le Conseil des Prélèvements obligatoires en 2007, ou 30 Milliards € par la Direction du Budget, ou encore 50 Milliards € par la Commission Européenne.

Sur la fiscalité et les impôts

"Les pauvres ne paient pas d'impôts "

Faux. Le taux moyen d'imposition (impôts directs et indirects) des 10 % les moins riches est d'environ 40 %, celui des 0,1 % les plus riches d'environ 37 %, et celui des revenus moyens de 45 à 48 %. NB : pour les plus hauts revenus, les taux réels d'imposition sont souvent très inférieurs aux taux affichés, à cause des niches fiscales. Grâce à elles, une partie des plus hauts revenus échappe à une part de l'imposition.

"Les plus pauvres peuvent se faire exonérer de charges et d'impôts"

Oui, mais il faut effectuer beaucoup de démarches avant d'obtenir ces exonérations et il faut les renouveler régulièrement.

Sur l'immigration

"Les familles étrangères font beaucoup plus d'enfants que les familles françaises natives"

Pas tant que cela. "Dans la période 1991-1998, le nombre moyen d'enfants par femme était de 1,65 pour les seules françaises natives. Les femmes immigrées avaient en moyenne 2,2 enfants".

Sur l'école

"Si les enfants pauvres réussissent moins bien à l'école, c'est qu'ils ne travaillent pas"

Faux. Les causes sont plus complexes que cela. Par exemple, "le niveau de diplôme des parents (particulièrement celui de la mère) et, de manière plus globale, les possibilités d'encadrement de la scolarité par les familles revêtent une importance au moins aussi grande que leur situation socio-économique".

"Les enfants d'immigrés sont plus en échec scolaire que les autres"

Faux. C'est la pauvreté qui la plus grande cause d'échec scolaire et non pas l'immigration. A niveau social égal, les descendants d'immigrés ne sont pas en moyenne plus touchés par l'échec scolaire que le reste de la population.

Travail réalisé par ATD-Quart Monde et la MRIE
Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion en Rhône-Alpes

Si vous connaissez ou avez vous-même travaillé à d'autres outils de ce type pensez à nous les envoyer !

La vérité à l'épreuve des médias

Écrivant ces lignes au lendemain de l'émission télévisée où les candidats à la Présidence de la République se sont affrontés en s'anathématisant, dénonçant le mensonge ou l'hypocrisie l'un de l'autre, il est possible de se demander où est la vérité en économie, voire en politique et en matière de "cadeaux" aux partis pour assurer les campagnes présidentielles ! Cette occurrence du hasard met le sujet de notre réflexion en situation : la vérité est-elle un absolu ou un produit utile qui serait "moralisé" par la fin qu'il atteint ?

Il faut dire que nos traditions philosophiques depuis l'époque médiévale, ou même la pensée grecque, faisaient du vrai un bien transcendantal, à l'égal du bien et du beau. Aujourd'hui le mensonge peut être "utile", l'estimation du beau dépendre des tendances contemporaines ; quant au bien, en matière de mœurs par exemple, on l'estimera relatif par rapport au droit au bonheur, à l'autonomie morale de chacun ou à la liberté d'expression. Il est clair que la définition de la vérité comme "adéquation de l'intelligence à la réalité", selon les thomistes, ne suffit plus à déterminer le vrai et le faux, le naturel et l'artificiel ou l'évident et ce qui est construit par l'imagination. Quand Pilate dit à Jésus : *"Qu'est-ce que la vérité ?"*, il avoue n'être à ce sujet qu'un artisan de vérités partielles et éphémères.

L'information est devenue un produit marchand

Le système médiatique que nous connaissons dans le cadre de l'économie libérale conduit à traiter l'information comme un produit et un instrument de négociation commerciale. La "nouvelle" est à vendre, c'est-à-dire qu'elle doit surprendre, susciter l'intérêt, rencontrer le désir de savoir ou de connaître du lecteur potentiel à conquérir, en particulier du groupe culturel et social qui est censé être client du journal ou du livre, spectateur de l'émission et, surtout, contributeur de l'action économique dans laquelle s'inscrit le moyen de presse. En d'autres termes, le journaliste ou le producteur de messages agit dans le sens des attentes d'un client éventuel ; la presse ou les diverses formes de diffusion de messages, réels ou construits, renvoient au public ce qu'il attend. Et donc l'enferment dans un "autisme culturel". À moins que par force ou manipulation astucieuse, ils l'amènent à penser comme eux ce qu'il lit et voit ; la vérité de l'information devient alors instrumentalisée en une entreprise de manipulation.

Il faut donc, dès le départ, prendre la mesure de cette mainmise sur les esprits que représente cette utilisation des vérités pour faire "croire et penser" ce qui est utile au pouvoir d'information. Certes, nombre de journalistes ou d'émetteurs de messages ont le désir d'une certaine objectivité, et, compte tenu de la concurrence entre les publicistes, sont soucieux du contrôle exercé par les confrères. Mais il est aussi nécessaire pour le développement d'une carrière d'être le premier dans la course au "scoop" ou l'interview des acteurs (victimes, coupables ou avocats dans une affaire criminelle, au risque de piétiner la présomption d'innocence et le respect de la personne).

Ce système libéral de la communication à l'heure actuelle, lié en grande partie à la publicité (au point que celle-ci désormais nous permet d'avoir chaque jour dans nos grandes villes une presse gratuite !) est à prendre en compte comme donnée de départ. Je veux dire ici qu'il est vain de mettre ces déformations de la "vérité" par l'instrumentalisation des faits et des paroles des acteurs sociaux, au compte d'une profession de presse qui serait sans scrupules ou des responsables des publications sans conscience. C'est la logique

économique qui est en cause, et nous en sommes tous responsables, nous qui achetons ces journaux ou regardons ces émissions, les demandons même. La critique des médias devrait d'abord se faire une critique de la société qui "fait vivre" économiquement ces moyens de communication et les traite en objets de consommation. Nous achetons d'ailleurs souvent les journaux ou produits qui nous ressemblent, car ils promeuvent nos valeurs et sont cohérents avec nos appartenances. Nous "utilisons" nous aussi la presse et les vérités pour soutenir notre identité et densifier nos sentiments ou nos désirs.

Ainsi les moyens de communication sociale, tels que nous les pratiquons de nos jours, accentuent souvent notre "autisme" intellectuel et moral. Voyons quel quotidien nous est le plus habituel ; et cela ne saurait que se développer dans les nouveaux "réseaux sociaux", toutes les sources informatisées. Nous craignons même que les jeux video ne troublent la vision de la réalité chez les jeunes, qu'ils dé-réalisent leur existence par ce recul technique qui ne permet pas de ressentir les conséquences de ses choix et de ses orientations. La pratique actuelle des médias restreint la vérité à nos passions et idées préconçues, et conforte la tendance à l'individualisme en préconisant les représentations qui nous sont familières. Dans la ligne du relativisme contemporain, la communication nous offre en miroir nos quatre vérités et conforte l'ethnocentrisme gaulois si bien illustré par les "interviewers" de nos quotidiens ou de nos émissions. Il n'est que de voir combien nos journalistes se citent entre eux et débattent dans une "bulle médiatique", retenant des aspects de l'actualité qui, de numériquement marginaux qu'ils pouvaient être au départ, deviennent l'essentiel de l'information de notre pays : que l'on songe à "l'affaire Béttencourt", aux démêlés de DSK avec la justice américaine, aux valorisations de l'islamisme musulman qui devient une peur publique et fait le problème des migrations, aux Roms…

Ce qui souligne encore combien nous recevons les informations dans un ensemble de relations de pouvoirs. Qui décide de ce qui est important dans l'information ? La réponse repose sur les émetteurs qui se donnent la fonction *"prophétique"* de dire ce que l'on ne sait pas, de révéler ce que l'on nous a caché, de privilégier "l'essentiel" que nous, pauvres de nouvelles, ne saurions connaître. Il en résulte une "starification" de signataires d'articles respectés, ou de présentateurs de T.V. prestigieux qui viennent chaque soir dans notre espace privé nous dire "ce qu'il faut savoir, croire et pratiquer" pour être quelqu'un de cultivé. Là aussi, le système entretient une dépendance culturelle telle que les conversations du lendemain répètent les mêmes schémas de pensée et de langage et encadrent les approches possibles du réel : le construit devient le naturel, le partiel devient l'évidence commune.

Il s'agit donc ici d'une vérité instable, provisoire et nullement gratuite. La "vérité" a un coût, elle se fait, s'adapte, s'expose et se vend. Et il faut bien voir qu'il s'agit d'une explication systémique, interactive au niveau de notre participation financière, et qui est le fruit de nos libertés ; l'antidote absolu est pratiqué dans les systèmes totalitaires, tout le monde sait que le communisme stalinien avait produit La Pravda, qui n'est autre que la traduction en russe de notre terme : "la Vérité".

Une petite grammaire de l'information médiatique :

Il me semble important ici de relever combien le monde des informateurs qui comptent dans les grands médias est particulièrement restreint : des gens qui se connaissent et se parlent entre eux, qui ont leurs relations, et en un mot leur monde. Si vous donnez des articles à telle publication, telle autre vous boudera. De plus en plus les tables rondes à la radio même se font entre confrères, et les concurrences pour être le premier à annoncer les "scoops" se font des coups bas sans ménagement… Il en ressort une culture du même qui veut ignorer la différence comme constitutive du dialogue et de l'intelligence. Cette fermeture à l'altérité nous prive d'une analyse pluraliste de la situation ; elle ferait apparaître pourtant les motivations et les raisons des acteurs. En conséquence, nous en restons à la superficie des choses ou à des conflits dualistes qui ne permettent pas une dynamique de l'esprit, et réduisent la réflexion à des oppositions primaires fermées à tout progrès de la connaissance comme de la conscience. On peut évoquer ici quelques dualismes les plus habituels : gauche-droite, progressistes-conservateurs, français-étrangers, chrétiens-musulmans, jeunes-vieux… Ils sont les catégories explicatives les plus courantes, mais elles cachent le réel que l'on ne veut pas voir.

Or ce combat, un peu infantile, s'il a l'avantage de conduire à des autojustifications telles que l'on se dit que l'on a la vérité, stérilise toute démarche qui prendrait

quelque recul et remettrait en cause des exclusions totalitaires. Il est vrai que bien des débats politiques se déroulent sur de tels registres et ne permettent pas une citoyenneté qui serait responsable parce qu'intelligente.

Le dualisme est médiatiquement avantageux, car il ouvre une grande possibilité de dramatisation des situations. Bien des polémiques culturelles récentes (voile, signes religieux divers, pratiques alimentaires, habits traditionnels, mœurs culturelles...) sont nées à partir d'un nombre de faits particulièrement restreint. J'en dirais tout autant des intégrismes catholiques ou des fondamentalismes chrétiens. Mais dramatisées en luttes de civilisations, y compris par les plus hautes autorités de l'État selon des perspectives dont la responsabilité leur revient, il en est résulté des peurs qui laissaient libre cours à des combats titanesques dans les esprits et les communautés. Par média interposés. Car cette agitation artificielle des mots et des esprits nourrit, de fait, de multiples publications, reportages, des mises en relief négatif de faits particuliers que l'on traite comme s'ils étaient une règle générale. Il ne faut pas être dupe de ces pratiques, elles jouent sur les représentations, les fantasmes et n'ont rien à voir avec la réalité. A titre d'exemple, il apparaît que l'on craint davantage la montée de l'islam dans les villages ruraux où il n'y a pas d'étrangers, que dans les périphéries urbaines où les musulmans sont majoritaires dans la population. Nous retrouvons là, mais comme des attitudes construites à des fins de manipulation de l'opinion publique, des expressions violentes d'une identité culturelle qui veut s'imposer comme vérité dernière et universelle. Il arrive que sur ce point le concept de laïcité soit parfois déformé en violence ethnocentrique. Or nos moyens de communication et d'information se font les vecteurs de telles campagnes d'opinion.

Ceci conduit aussi à souligner en toute information que la transmission "qui passe", comme disent les gens de presse, est celle de l'émotion, du ressenti, du vécu particulier, du sensible, du sensationnel, de l'émotionnel. Ceci au détriment de l'expression d'idées générales, d'observations distanciées ou de remarques de philosophie globale. Même dans le domaine religieux, les livres qui "se vendent" sont des témoignages émotionnels, des récits de conversions privées, des textes de prière ou de méditation sensible, quand ce ne sont pas des révélations surnaturelles (non garanties). Dans le monde médiatique courant, nous noterons les nombreuses émissions où des couples viennent confier leur parcours affectif ou leurs difficultés privées : ainsi des faits lourds d'émotion prennent le pas sur des travaux de fond qui sont, à la télévision, renvoyés aux heures tardives. Or ceci provoque un vide intellectuel chez des hommes et des femmes par ailleurs cultivés, et une instabilité personnelle, quand la fluidité des événements détruit les assurances de la relation familiale, ou les fragilise dans la durée. Trop souvent, avec des compétences professionnelles épuisées par les avancées techniques, des responsabilités sociales perdues dans les mutations générationnelles, beaucoup de nos contemporains se trouvent démunis et rejetés dans un anonymat où l'existence perd son sens. Car la vision du monde privilégiée par l'information médiatique était celle de la puissance, de la consommation et celle de la gloire médiatisée. Faute

de réflexion et de philosophie de son trajet existentiel, l'intelligence n'ayant été sollicitée que par le ponctuel, l'éphémère et le sensible, la conscience de soi devient amère et creuse. Il s'agit bien d'une réduction de la vision du monde, des hommes et des choses, à la consommation du présent, du tout "tout de suite", et par conséquent un handicap d'imagination pour envisager le futur. Une vérité réelle occultée par la culture mensongère de notre système médiatique d'information. Et cela se doit d'être cultivé dans l'enseignement et la formation.

Éduquer au goût de la vérité

Je comprends que l'on puisse estimer que ce diagnostic paraisse quelque peu pessimiste. En fait, il veut nous aider à déterrer dans le terreau culturel de la société médiatique les principaux virus qui détruisent la liberté de pensée et la responsabilité morale. En un mot, c'est au nom de l'esprit critique et scientifique, de la confiance dans l'intelligence et

dans la sagesse humaine, que nous devons aider nos contemporains à prendre la mesure de ce qu'est une liberté de conscience et une responsabilité de citoyens.

Nous pourrions décliner chacune des observations critiques qui précèdent et faire apparaître le déni de confiance en l'intelligence qu'elles recèlent. Ce n'est pas qu'une question de morale, de valeurs ou de vertu, mais, pourchasser les dualismes du raisonnement, faire apparaître les conséquences de choix dont on n'a pas pris la mesure quant à la durée, ouvrir à l'universel des particularismes ethnocentriques, solliciter la curiosité pour faire découvrir les blocages insensés d'émissions prestigieuses qui passionnent une classe mais laissent s'exprimer des rancœurs et des haines[1], tout cela est un appel à l'intelligence éducative et à une citoyenneté intelligente.

Cela peut se faire en des séances critiques autour de films ou d'articles de journaux, certes. Mais si je me suis bien fait comprendre, il s'agit d'attitudes de fond qu'une formation de l'intelligence peut permettre lors d'un cours de français, de géographie, d'histoire ou de philosophie. Il s'agit de transmettre le goût de la vérité au delà des faits et du ressenti immédiat, c'est ce qui nourrit le sens de la responsabilité.

C'est ainsi que nous comprenons que former n'est pas seulement instruire ou transmettre des connaissances ; c'est, en ouvrant l'esprit critique, libérer le jugement pour faire la vérité que l'on reçoit des autres par une complémentarité de l'esprit et du cœur. Hors de cette ambition, il n'est pas utile de recruter des enseignants, car de plus en plus l'ordinateur y pourvoira par Google ! Je veux dire par là que la fonction enseignante sera de plus en plus nécessaire, tant pour former des hommes intelligents que pour préparer pour demain des adultes responsables et solidaires.

Gérard Defois
4 mai 2012

*1/ Je pense à une émission télévisée déjà ancienne qui s'appelait "*Le maillon faible*".*

Yvon Tranvouez

Catholicisme et société dans la France du XXe siècle. Apostolat, progressisme et tradition [1]

Il est bien difficile de présenter ce recueil d'articles d'Yvon Tranvouez, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Brest, structuré en quatre parties et en treize chapitres. Un ouvrage de ce type n'a pas d'unité structurelle : c'est véritablement l'auteur lui-même qui en constitue le facteur d'unité. Celui-ci jette ici un regard aigu et profond sur les visages successifs et les évolutions de l'Église catholique dans notre pays.

On y trouve trois études prosopographiques[2] tout à fait intéressantes, au début et à la fin du livre : les vicaires s'occupant des patronages, les militants d'Action catholique et… les évêques. D'autres pages portent sur l'Action Catholique. On appréciera particulièrement ce qui est dit de "l'équivoque des origines" et l'importance, ici, du pluriel. Aux sources, il y a donc la JOC[3] belge, l'ACJF[4] et l'Action catholique modèle Pie XI, chacune ayant sa propre logique. Alors, quand les trois influences se conjoignent, la crise n'est pas loin… La contribution sur "Paroisse urbaine et Action catholique spécialisée" propose aussi une bonne structuration de la périodisation, qui permet d'échapper aux options définitivement arrêtées. La deuxième partie porte principalement sur l'après-guerre et les divers courants du "catholicisme de gauche", avec ses diverses nuances. Malgré les redondances inévitables dans ce type d'ouvrage, les réflexions nuancées permettent là encore de dépasser les opinions toutes faites. La troisième partie ouvre davantage sur notre époque. Elle met d'abord en lumière la radicalité de la crise qu'Émile Poulat avait ressentie il y a longtemps, qui touche à l'insignifiance du catholicisme dans la postmodernité. Puis l'auteur s'arrête sur deux figures qui ont marqué l'après-concile : Bernard Besret à Boquen et Jean Sulivan, ce dernier ouvrant à la réflexion sur la période qui nous est tout à fait contemporaine.

Un tel ouvrage, tout en donnant des éléments solides pour relire l'histoire du catholicisme français au XXe siècle, a le mérite de renvoyer le lecteur à lui-même, l'invitant à s'interroger sur ses positionnements passés et sur sa manière d'appréhender la place du religieux dans la société d'aujourd'hui.

Daniel Moulinet
Aumônier National CdEP

1/ Karthala, coll. Signes des temps, 2011, 335 p., 25 €
2/ Étymologiquement, prosopographie signifie « description d'une personne » (du grec prosôpon : "personnage (de théâtre)".
3/ Jeunesse Ouvrière Chrétienne
4/ Action Catholique de la Jeunesse Française

Critère de scientificité

Puisqu'il est question, dans ce numéro, de former son esprit critique et sa rationalité, il est bon de faire un détour du côté de l'épistémologie. Depuis très longtemps, elle se préoccupe du problème suivant : qu'est-ce qui distingue une théorie scientifique d'une simple opinion ou d'une "fausse science" ? Comment distinguer ce qui est "scientifique" de ce qui ne l'est pas ? Les réponses ont été nombreuses : le caractère universel, vérifiable, reproductible d'une expérience scientifique sont bien sûr des propriétés indispensables. Mais il en est une autre, moins connue et pourtant déterminante, mise à jour par le philosophe Carl Popper : la falsifiabilité (ou réfutabilité). Elle consiste à dire que ne sont "scientifiques" que les propositions non encore démenties mais susceptibles d'être contredites par une seule expérience attestée. Par exemple, l'affirmation universelle que "toutes les corneilles sont noires" peut être réfutée par l'observation d'une seule corneille blanche. Ce qui fait la force des énoncés scientifiques, c'est qu'ils s'exposent le plus : si, un jour, une éclipse ne se produisait pas comme le prévoient les astronomes, alors il leur faudrait remettre en cause toute la théorie de la gravitation qui régit leurs calculs. On a ainsi vu récemment les physiciens s'agiter, car une seule mesure (finalement démentie) de neutrinos qui vont plus vite que la lumière les obligeait à reconsidérer toute leur discipline. Si tous les astrologues et tous les experts ayant fait une prédiction erronée se remettaient en cause à cette aune, il n'en resterait plus beaucoup en activité de nos jours...

Isabelle Tellier
Paris

Un livre de Georges Million

Un livre d'humour, entièrement dessiné par Georges Million que vous connaissez déjà puisqu'il illustre, avec son regard aiguisé, plusieurs articles de votre revue préférée : *Lignes de Crêtes* !

143 pages de dessins d'humour, au prix de 16 € (port compris). À commander soit par internet à : geor.million@wanadoo.fr, soit par courrier à : Georges Million 874 rue Commandant Dubois 73200 Albertville, en indiquant dans les deux cas si dédicaces et à quel nom.

Partir

Partir, c'est avant tout sortir de soi.
Prendre le monde comme centre,
au lieu de son propre moi.
Briser la croûte d'égoïsme qui enferme chacun
comme dans une prison.

Partir, ce n'est pas braquer une loupe
sur mon petit monde.
Partir, c'est cesser de tourner autour de soi-même
comme si on était le centre du monde et de la vie.

Partir, ce n'est pas dévorer des kilomètres
et atteindre des vitesses supersoniques.
C'est avant tout regarder, s'ouvrir aux autres,
aller à leur rencontre.

C'est trouver quelqu'un qui marche avec moi,
sur la même route,
non pas pour me suivre comme mon ombre,
mais pour voir d'autres choses que moi,
et me les faire voir.

Don Helder Camara

Venus d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine, voici des exemples de formations humaines non académiques, non livresques, mais existentielles

Pour lutter contre la pauvreté, investir dans la formation

Depuis plus de 50 ans, *Frères des Hommes* se bat pour améliorer les conditions de vie des plus pauvres. L'expérience acquise au fil des ans nous l'a prouvé, la formation est un mode d'action très efficace : apporter des connaissances de base, transmettre les savoir-faire techniques ou encore promouvoir des pratiques citoyennes, autant d'actions qui contribuent à changer durablement le quotidien et l'avenir des populations.

Grâce aux formations, les familles les plus pauvres parviennent à augmenter leurs revenus, à s'organiser et à faire front collectivement, et parfois même à influencer les politiques publiques. Au fil du temps, tous finissent par trouver un rôle au sein de leur famille, de leur coopérative, de leur village. De personnes sans emploi, ils deviennent des professionnels d'un secteur économique ; d'exclus, ils deviennent reconnus ; d'assistés, ils deviennent acteurs de développement.

En 2012, *Frères des Hommes* et ses partenaires d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine vont continuer à s'engager sur la formation des agriculteurs, des travailleuses domestiques, des menuisiers, des ouvrières de la confection.

L'objectif est de valoriser le secteur artisanal, permettre la création d'emplois, faire respecter les droits et construire une société plus juste. Pour ce faire, l'ONG va continuer à agir sur trois niveaux complémentaires et interdépendants : la formation des individus, la formation des organisations et enfin la formation citoyenne.

Première étape : la formation professionnelle des individus

Naître dans une famille pauvre limite considérablement les possibilités d'accéder à l'éducation ou à une formation en apprentissage. Des étapes toutefois essentielles pour acquérir des connaissances de base et espérer par la suite trouver un emploi décent. Pour les nombreux parents qui ont à peine les moyens de nourrir leurs enfants, consacrer une partie de leurs revenus aux frais de scolarité ou d'apprentissage est souvent impossible.

Lorsqu'ils sont scolarisés, les enfants sont fréquemment contraints d'abandonner précocement l'école pour aider leur famille à subvenir à leurs besoins. D'autres se retrouvent livrés à eux-mêmes, confrontés à leur propre survie, et finissent trop souvent par tomber dans la spirale de la précarité. Certains, plus chanceux, intègrent des ateliers et apprennent un métier "sur le tas", mais la professionnalisation faisant souvent défaut, la plupart n'arrivent pas à s'assurer des revenus décents. Si personne ne leur vient en aide, le cercle vicieux

Photo Frères des Hommes

se poursuit irrémédiablement : d'enfants pauvres, ils deviennent à leur tour des parents pauvres, incapables d'offrir à leurs enfants un avenir meilleur.

Il faut combattre cette fatalité. Grâce à l'apprentissage et à la formation, les populations les plus démunies, jeunes comme adultes, peuvent transformer cette réalité en cercle vertueux.

Ainsi en Haïti, avec le Mouvement paysan Papaye, l'objectif est d'augmenter le revenu des familles par l'acquisition de nouvelles techniques agricoles ; dans la province sud du Rwanda, il s'agit de renforcer et diversifier la production agricole ; en Inde, avec Trust Rural Development, d'adapter des terres à l'agriculture biologique (formation des paysans à la rotation des cultures, pratique de l'engrais vert et du compostage, préparation d'intrants[1]...).

Deuxième étape : la formation au renforcement des collectifs

La formation individuelle est une étape nécessaire pour améliorer les conditions de vie des familles, mais elle n'est pas suffisante pour en garantir la pérennité. Pour diversifier la production et en améliorer la commercialisation, pour participer à des foires et conquérir de nouveaux marchés, il est indispensable de se regrouper. Pour exemple : une coopérative de paysans aura la possibilité d'approvisionner les cantines scolaires des villes environnantes, assurant ainsi des revenus durables à ses membres.

L'action collective permet d'obtenir des résultats plus importants, mais elle requiert une structuration qui doit être construite et renforcée en permanence. Savoir travailler ensemble implique notamment de comprendre l'intérêt d'une telle démarche. Cela nécessite également des compétences dans divers domaines tels que la gestion administrative, la comptabilité, la maîtrise des contraintes juridiques, ainsi que des capacités de représentation publique ou privée.

Photo Frères des Hommes

Avec ses partenaires, par la formation de collectifs, l'association *Frères des Hommes* permet la structuration de groupements de producteurs, de coopératives d'artisans, de syndicats de travailleurs...

Cette consolidation contribue à rendre autonomes les organisations et, par voie de conséquence, les populations. Une autonomie vitale car elle permet de garantir la pérennité des actions initiées.

Pour 2012, *Frères des Hommes* prévoit d'organiser des formations pour renforcer les groupements de femmes avec l'UGPM[2] au Sénégal ou les coopératives de paysans boliviens avec la CIOEC[3] en Bolivie. Au Brésil, nous voulons soutenir l'école de formation des paysans sans terre.

Troisième étape : formation à la citoyenneté active

Un soutien direct aux populations et un appui aux organisations collectives : ces actions n'ont de sens que si elles pèsent sur les politiques publiques pour lutter contre la pauvreté, et si elles se répercutent largement sur la société.

C'est l'objectif que se fixe *Frères des Hommes* avec le réseau Fedina[4] en accompagnant les ouvrières indiennes dans les négociations avec leurs employeurs. En 2010, l'état du Karnataka a proposé un projet de loi pour faire passer le temps de travail de 48 à 60 heures par semaine sans augmentation des salaires, pourtant déjà indécents. Pour faire face aux employeurs peu scrupuleux qui ont tenté d'imposer cette nouvelle forme d'exploitation, Fedina a mobilisé les syndicats de son réseau afin de former des centaines de travailleuses sur leurs droits. Avec d'autres collectifs, des actions de lobbying ont été menées auprès du parlement du Karnataka. Une importante mobilisation qui aura ainsi permis de suspendre ce projet de loi.

De la même façon, quand *Frères des Hommes* soutient son partenaire sénégalais la *Kora - PRD*[5] dans la mise en place de formations artisanales professionnelles, c'est pour contribuer à l'émergence d'une société plus juste. La finalité de cette action est bien d'interpeller les autorités publiques.

Par la force de l'exemple, nous démontrons que la menuiserie est un secteur qui, par la formation et la création d'emplois, permet aux populations urbaines et notamment aux jeunes, de sortir de la pauvreté. À terme, notre objectif est que le ministère sénégalais en charge de la formation développe une politique publique en faveur de l'apprentissage à l'intention des populations démunies.

En 2012, *Frères des Hommes* et ses partenaires d'Inde et du Sénégal vont mettre en place plusieurs formations pour impliquer les autorités dans leurs actions de lutte contre la pauvreté.

Avec l'aimable autorisation de *Frères des Hommes*

1/ Intrants : ensemble des produits qui ne sont pas naturellement présents dans le sol et qui y sont rajoutés afin d'améliorer le rendement de la culture (engrais, amendements, produits phytosanitaires...)
2/ UGPM : Union des groupements paysans de Méckhé
3/ CIOEC : Coordinadora de integración de Organizaciones Económicas Campesinas
4/ Fedina : Fondation pour les Innovations Éducatives en Asie
5/ Kora - PRD : Programmes, Ressources, Développement

Groupes d'entraide en zones urbaines

Il y a chez les femmes pauvres un potentiel formidable d'autonomie. Ce potentiel peut être mis à profit en les aidant à s'organiser. Le seul moyen, c'est de passer par la formation des Groupes d'Entraide (SHGs) à laquelle elles participent pleinement et directement, et où elles prennent des décisions à propos de toutes les questions concernant leurs moyens d'existence. En Inde, les Groupes d'Entraide sont liés aux banques et aux organismes de micro-financement : ils reçoivent de l'aide de ceux-ci sous forme de crédit, de technologie, d'orientation des marchés... Les membres d'un groupe mettent en commun leurs ressources pour devenir financièrement stables en faisant des emprunts à partir de l'argent recueilli par ce groupe, en en protégeant tous ses membres et en en faisant des travailleurs indépendants. Ils apprennent aussi à économiser de l'argent de manière structurée.

Un groupe d'entraide (SHG) est un intermédiaire financier ordinairement composé de dix à vingt femmes d'un même secteur. Les membres ayant une situation sociale et économique homogène se rassemblent volontairement pour économiser régulièrement de petites sommes d'argent, en consentant mutuellement à apporter leur contribution à un fonds commun et à répondre à leurs besoins d'urgence. Elles ont régulièrement des réunions pour recueillir de petites économies habituelles sur une période de quelques mois, jusqu'à ce qu'il y ait assez de capital dans le groupe pour commencer à prêter. Ce capital peut alors être reversé aux membres sous forme de prêts pour quelque usage que ce soit. Elles utilisent la sagesse collective et l'influence du groupe pour assurer une durée convenable du crédit et le remboursement dans les délais. Ce système élimine le besoin de garantie. Pour simplifier suffisamment la tenue des comptes afin qu'elle soit prise en charge par toutes, des taux d'intérêt uniformes sont utilisés pour la plupart des calculs d'emprunts. Le groupe tient à jour des registres simples et indispensables pour gérer les demandes de prêts, établir les échéanciers de remboursement, fixer le taux d'intérêt approprié pour les prêts consentis et contrôler étroitement le remboursement.

Photo Frères des Hommes

Dans mon expérience de Fondatrice/Administratrice de MITU (Initiatives multiples destinées à l'amélioration des conditions de vie), je trouve que les citadines économiquement faibles de Bangalore, après avoir formé un groupe d'entraide, se sont délivrées des griffes des prêteurs sur gages et des aigrefins qui font payer des taux d'intérêt exorbitants. Lakshmi a commencé à vendre des fleurs après avoir fait un dépôt d'argent initial au grossiste. Mary a pris des leçons de conduite automobile et est maintenant chauffeur d'une dame veuve et âgée. Mala a fait un emprunt au Groupe d'Entraide simplement pour payer les frais de scolarité de ses enfants.

Ces femmes n'ont pas seulement reçu une aide financière, mais elles ont gagné en confiance et leur rôle dans leur quartier a changé. Elles participent à des programmes de développement et à des campagnes d'alphabétisation, apprennent l'hygiène, le planning familial, la façon d'élever les enfants et sont en train de devenir une force avec laquelle il faut compter !

Kala Charlu
Fondatrice / Administratrice de MITU
Traduction André Poisson

Groupes d'entraide en zones rurales

Les Groupes d'Entraide (SHGs) en Inde sont apparus comme une révolution silencieuse en milieu rural pendant les dernières décennies. Chaque Groupe d'Entraide se compose de femmes qui sont pour la plupart homogènes en ce qui concerne la caste, la classe sociale et la condition féminine. Elles ont des réunions soit mensuelles, soit hebdomadaires, où elles déposent leurs économies ordinaires, font des prêts ou des remboursements d'argent. Les responsables de ces groupes, qu'elles sachent lire et écrire ou qu'elles soient illettrées, acceptent le rôle de modératrices. Certains des groupes mettent en place des programmes d'action au niveau local et la constitution d'un avoir collectif. Des formations périodiques leur sont données sur le renforcement des capacités, les aptitudes à la gestion, les programmes d'innovation en matière de laiterie et de direction d'entreprise. Ces groupes d'entraide sont animés par les ONG locales. Ils sont organisés en Fédérations au niveau du Panchayat ou municipalité (PLF), de l'îlot de maisons (BLF), et du district (DLF) pour qu'ils puissent se préoccuper de questions plus larges. NABARD1 a estimé qu'il y a 2,2 millions de groupes d'entraide en Inde, qui représentent 33 millions de membres.

En travaillant avec des paysannes Dalit[2] depuis 1997 dans plus de 145 villages des zones reculées de Varusanadu, Vathalagundu et Karisalpatty du Tamil Nadu, j'ai découvert que c'était un cadre approprié pour s'adresser à des femmes. Mes études de recherche scientifique ont révélé que les groupes d'entraide les ont rendues économiquement et psychologiquement autonomes. Certaines de ces femmes ont acheté de la terre à partir des économies et l'ont fait enregistrer à leur nom. Quelques autres ont pu diriger seules des coopératives laitières. Les femmes, qui étaient obligées de rester claquemurées dans leur maison, ont pu accroître leur mobilité sociale en commençant par aller dans les banques près de chez elles, dans les bureaux municipaux, et même jusqu'à la perception du district. Elles ont vraiment fait l'expérience de l'autonomie, tout en éduquant leurs enfants et en subvenant aux besoins domestiques de la famille. Cela a valorisé leur statut social.

Par contre, en travaillant en grande partie avec des femmes Dalit, on a pu se rendre compte que ces groupes n'ont pas rendu socialement ou culturellement autonomes ces femmes pauvres. Les formes subtiles de l'intouchabilité continuent de les avilir. Les femmes des autres castes refusent de communiquer avec les femmes Dalit en franchissant les limites de la frontière des castes. De surcroît, l'accès facile aux prêts en a fait des emprunteuses dans la logique de dépenses ruineuses. Bien sûr, permettre aux femmes de s'organiser sur le terrain est vraiment nécessaire pour faire progresser le niveau d'un pays. Si ces femmes au bas de l'échelle de cette société pouvaient avoir une vie meilleure, cela contribuerait à la croissance et au développement du pays de manière significative.

Dr. M. Hilaria Soundary
maître-assistant au Département
Recherche Appliquée
Institut Rural de Gandhigram
Inde
Traduction André Poisson

1/ NABARD : National Bank for Agricultural and Rural Development. La NABARD, banque publique créée en Inde en 1982 a pour vocation la promotion de l'agriculture durable et équitable et du développement rural. Son financement est assuré par l'État indien et par la Reserve Bank of India.
2/ Dalit : intouchables

Photo Subedi

Les femmes et l'eau

L'ambition est grande : le 6e Forum Mondial de l'eau[1] affiche la volonté d'aller au delà de la prise de conscience lentement forgée par les cinq premiers. Il s'agit désormais de mobiliser et d'accélérer la mise en œuvre des trois conditions nécessaires pour une pleine réussite des projets : une bonne gouvernance, des financements à la hauteur des enjeux et l'implication résolue de tous, du simple citoyen aux plus hautes autorités politiques.

Avec cohérence et dans la durée, comme s'y emploient les équipes de SOS SAHEL, notamment au Burkina Faso où l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est une préoccupation permanente. "Alors que le rapport sectoriel national établi en 2010 indique que moins de 10 % des populations rurales ont un accès à l'assainissement et moins de 60 % ont une couverture adéquate en eau potable, l'objectif pour le Burkina Faso est d'atteindre 80 % de couverture en eau potable et 54 % d'accès à l'assainissement en milieu rural à l'horizon 2015 dans un contexte de décentralisation et d'apprentissage de la gestion communale".

En assainissement : avant toute réalisation physique, une campagne pluri-thématique pour le changement de comportement est menée à l'aide d'images. Cette démarche exige plus de temps et une stratégie de proximité mais a davantage d'effets.

Pour l'eau potable, l'accent est mis sur le cadre institutionnel de gestion des forages, notamment la mise en place des Associations d'usagers de l'eau et le renforcement des capacités des services techniques municipaux. SOS SAHEL est présente dans trois communes urbaines et huit communes rurales depuis une dizaine d'années dans le secteur de l'eau potable. Trois importants projets sont en cours d'exécution dans sept communes ; de manière directe, ce sont plus de 52 300 personnes qui auront un accès facilité aux services de base d'eau potable et d'assainissement en 2013, dans la province du Bam. Compte tenu des effets multiplicateurs de l'action, le nombre total des bénéficiaires est estimé à plus de 380 000 habitants. Déjà les forages réalisés ou réhabilités ont permis d'atteindre des taux de couverture de 75 %. Dans certains villages le changement est très sensible car le taux de couverture en eau potable est passé de 0 à 80 %. L'action a permis de diminuer la pression sur les forages existants, de réduire les pannes potentielles de 30 à 10 % et de diminuer de moitié les distances à parcourir par les femmes pour puiser l'eau.

Les acquis de cette action seront consolidés par un accompagnement accru des acteurs locaux communaux, en particulier pour la réalisation d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en vue d'améliorer la situation sanitaire des populations. Elles contribueront ainsi au développement socioéconomique de leurs collectivités.

Un programme sur quatre ans au Tchad

Le village de Guidgada, qui a bénéficié d'un forage en 2009 dans le cadre du Plan Acacia est inscrit dans le périmètre du vaste Programme Eau Hygiène Assainissement lancé le 11 février 2011 par SOS SAHEL et cofinancé par l'Agence française de développement. L'élaboration des plans de développement locaux, le recrutement et la formation des animateurs, le relevé détaillé des besoins des populations bénéficiaires, la planification des réalisations, les diverses procédures administratives en liaison avec les autorités locales ont mobilisé jusqu'alors les équipes de SOS SAHEL pendant plusieurs mois.

- 28 villages sont compris dans ce programme qui s'achèvera en 2014 et concernera 9 000 habitants dans 20 villages de la sous-préfecture de Karnack et 2 000 dans 8 villages de la sous-préfecture de Dourbali.

- En quatre ans, ce programme prévoit de réaliser dix forages équipés de pompes manuelles, d'en réhabiliter trois autres, d'ériger un château d'eau et une mini-adduction d'eau avec bornes fontaines à Karnack même.

© SOS SAHEL

Pour l'assainissement,

• 10 maçons villageois formés aux bonnes techniques construiront 300 latrines pour 300 familles de 10 personnes. Une formation à l'hygiène accompagnera ces réalisations ;

• 56 femmes hygiénistes, deux par village, seront initiées aux pratiques à respecter par les bénéficiaires ;

• 2 centres d'alphabétisation seront ouverts pour que 150 femmes y apprennent à lire, écrire, compter et acquièrent les moyens d'une complète autonomie ;

• 100 pousse-pousse et 400 bidons de 20 litres seront mis à la disposition des villages.

Pour l'entretien et la gestion des équipements, en assurer la maintenance et la pérennisation, treize Comités de gestion de l'eau, trois Associations des usagers de l'eau seront mis en place.

Depuis que le forage est à proximité, chaque femme gagne 3 à 4 heures par jour. Pas des heures vraiment à elle, pour une pause, un petit loisir, non, mais pour aller plus souvent, plus longtemps dans la gommeraie, à une heure de marche, cueillir un peu plus de gomme arabique qu'elle vendra pour quelques centaines de francs CFA chaque semaine, ainsi elle se procurera savon, sucre, thé, huile, sel, oignons, haricots... (1 F-CFA = 0,00152 €).

Photo SOS Sahel

Comment sensibiliser et éduquer des habitants, chefs de villages et élus en situation d'hygiène précaire ?

Adopter les bons gestes d'hygiène permet d'éviter la transmission de maladies graves telles que la dysenterie ou la bilharziose. Au pays de la palabre, les images viennent expliquer clairement ce qu'il faut faire ou ne pas faire et détailler de même, en matière d'hygiène, les comportements et les gestes de base à adopter.

Une pédagogie collective implique l'ensemble des villageois, hommes, femmes et enfants, et amorce une forme de citoyenneté dont les effets se diffusent au niveau de la famille, du village, de la commune.

Au Burkina Faso, dans la commune de Dédougou, dans le cadre du projet de coopération décentralisée entre cette commune et la ville de Douai (France), Kadio, animateur SOS SAHEL, rassemble régulièrement tous les habitants ainsi que le chef de village, les conseillers villageois, le Comité de gestion des points d'eau pour les sensibiliser au respect de l'hygiène. À l'ombre des nimiers, la séance d'animation et de sensibilisation est ouverte sur la grande place du village. Kadio mobilise les villageois durant une à deux heures en saison pluvieuse, et jusqu'à trois heures en saison sèche. Il présente en premier lieu le programme selon la thématique choisie : la gestion du point d'eau, les latrines ou les maladies hydriques.

Après distribution à tous les villageois des supports de sensibilisation illustrés, l'animateur explique et décrit les procédures de bon usage et de bonne conduite. Les kits sont répartis dans tous les centres de promotion sociale et dans les écoles. Les informations délivrées traitent de l'entretien des points d'eau et latrines, de la constitution des structures de gestion, de la vente de l'eau, du lavage des mains et des aliments pour une meilleure santé. Les illustrations permettent de sensibiliser tous les habitants quel que soit leur âge ou leur niveau de scolarité.

Kadio clôture la séance avec des jeux de questions/réponses posées aux bénéficiaires.

Ainsi, durant l'année 2011, dans la commune de Dédougou, 18 villages ont bénéficié des sessions de sensibilisation et 3 500 personnes y ont participé.

Pour renforcer les campagnes de sensibilisation organisées par les animateurs au cœur des villages, la troupe "Association Troupe Théâtrale et Chorégraphie Vie" a programmé 85 séances de "théâtre-forum" à travers toutes les zones d'intervention du projet. Ces forums regroupent chaque fois plusieurs villages dont les populations se rassemblent dans une ambiance attentive, enthousiaste et festive. Les comédiens procèdent ainsi à une sensibilisation/conscientisation/motivation des spectateurs dont la forte affluence témoigne de la réussite.

Au son des chants et des fredonnements, soulagées enfin de la corvée d'eau après l'installation du forage dans leur village, des femmes diront leur bonheur de pomper l'eau à proximité de leur case, une eau potable, saine et contrôlée. Le forage leur a aussi apporté quelques heures chaque jour pour s'adonner à d'autres activités.

M. J.
d'après *La lettre du Sahel n°118 (mars 2012)*
avec l'aimable autorisation de SOS Sahel

1/ Du 12 au 17 mars 2012 à Marseille.

Revisiter les concordats, peut-être pour les spécialistes, mais aussi pour tous ceux qui ne pensent qu'à la Loi de 1905 ou à la "laïcité à la française".

***Babel*, dans le titre tout un programme qui va nous replonger dans la diversité des langues.**

Une très belle vie humaine de *Jésus*, dans ce livre d'un historien connu. Importante documentation. Dans la même page, vous irez à la découverte de Mgr Martimort et du Mouvement liturgique.

À l'époque où les médias ont de plus en plus d'influence, le film-documentaire, *Les nouveaux chiens de garde*, est à ne pas rater.

Quant à la musique, Marc-Antoine Charpentier et... Molière sont à l'honneur.

Et, toujours, la belle page de Marie Becker.

La pratique concordataire

ROLAND MINNERATH
L'Église catholique face aux États. Deux siècles de pratique concordataire (1801-2010),
Cerf, coll. Droit canonique, 2012, 656 p., 55 €

Dans cet ouvrage, qui s'adresse prioritairement à un public spécialisé (il est publié dans la collection "Droit canonique" des éditions du Cerf), l'auteur, actuel archevêque de Dijon, publie une version actualisée et élargie de sa thèse. Rappelons qu'avant d'occuper ses fonctions actuelles, Mgr Minnerath a collaboré à la diplomatie du Saint-Siège et a enseigné à la Faculté de théologie de Strasbourg. Le lecteur appréciera l'universalisme du propos qui conduit l'auteur à revisiter tous les concordats (et accords internationaux analogues) conclus par le Saint-Siège aux XIXe et XXe siècles. Cette lecture sera très utile aux Français dont l'horizon se borne souvent à la loi de Séparation et à la "laïcité à la française", souvent difficile à définir, d'ailleurs.

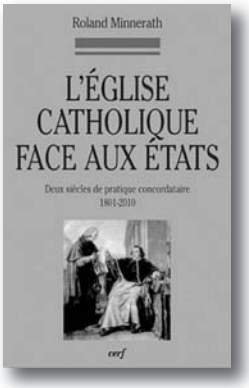

Dans une première partie, diachronique, l'auteur présente les traités conclus au fil des pontificats. Il aborde ensuite la question du statut juridique de l'Église dans les différents États avant d'en venir à des questions particulières, qui sont autant de tests pour la réalité de ces relations. Parmi elles, au chapitre XV, "le droit d'éduquer", c'est-à-dire, d'une part, la place de l'enseignement religieux dans l'enseignement public, et le statut des écoles confessionnelles.

Il ressort clairement que deux systèmes de relations se sont succédé dans la période étudiée. À celui où, face aux empiétements de l'État, l'Église a cherché à se présenter comme une "société parfaite" (c'est-à-dire une société dotée de tous les moyens qui lui sont nécessaires pour atteindre sa propre fin) en face de l'État, autre société parfaite, s'est substitué maintenant un système fondé sur la reconnaissance par l'Église de la liberté religieuse. L'ouvrage met en lumière la place centrale, dans les systèmes actuels de relations Église-État, de la déclaration conciliaire *Dignitatis humanae*, si contestée par les intégristes, mais qui permet à l'Église d'inscrire sa revendication de liberté dans le contexte de la reconnaissance de la laïcité de l'État et des libertés humaines, et, plus largement encore, dans la mouvance générale de l'affirmation des droits de l'homme. Indéniablement, ce texte a permis un véritable dialogue, sur le terrain juridique, conduisant à des relations apaisées, même avec des États où les catholiques sont très minoritaires.

Daniel Moulinet

Diversité des langues

Silvano Petrosino
Babel. Architecture, philosophie et langage d'un délire.
Éd. Le Félin, 2010, 171 p., 22 €

L'auteur est professeur à l'Université Catholique de Milan, spécialiste de sémiotique et de Lévinas, d'où le titre et l'originalité de l'ouvrage.

De Babel, on connaît depuis toujours la lecture éthique, à la lumière de Prométhée enchaîné, figure du tragique à l'état pur et de l'Homme puni par un Dieu jaloux, à cause de sa démesure. Mais où voit-on dans Babel un Dieu jaloux des hommes ? Quel mal y a-t-il à devenir architecte et à construire en hauteur ? En quoi surtout la pluralité des langues est-elle une punition, une malédiction ?

En fait, il semble que le mythe de Babel soit d'abord une aventure de la parole et des langues plurielles, thème qui traverse toute la Bible : Dieu crée le monde par un "acte de parole" (Austin), appelle Adam à nommer toutes les bêtes et se nomme lui-même au Sinaï, non comme un être ou l'être de l'ontologie, mais comme un JE (suis), c'est-à-dire comme un sujet non objectivable. Et l'Ancien Testament de présenter l'histoire comme un mouvement continu de la Parole de vie dans les "alliances" (où chacun donne sa parole et fait surgir un *je* et un *tu*). Tout cela se continue dans le Nouveau Testament, de saint Jean à la Pentecôte, où derrière le pluralisme indépassable des langues "parlées" se découvre une Parole porteuse d'un sens unique, pour peu qu'on "l'écoute" et l'entende. Pluralisme de bénédiction, non de malédiction.

Dans un tel contexte, l'histoire de Babel ne saurait être négative, même si elle demeure une énigme au premier abord, pour tous les philosophes, architectes et spécialistes du langage. S'agit-il d'un désastre, ou d'un sauvetage du sujet enlisé dans un "babil" enfantin et fusionnel, ou dans les mirages totalitaires d'une Babylone soumise au travail répétitif et anonyme, d'esclaves volontaires et paranoïaques ? (Lacan).

On ne s'étonnera donc pas de la richesse des références :
- à l'exégèse juive (Rachi, Scholem) ou chrétienne (Von Rad, Beauchamp),
- à la théologie (Balthazar, Gisel),
- à la philosophie (Hegel, Heidegger, Lévinas, Derrida, le "déconstructeur" de systèmes, et pas seulement de bâtiments),
- à la psychanalyse (Balmary, Lacan), spécialement des paranoïas, délires de grandeurs imaginaires qui obturent le désir et persécutent le sujet (Kafka).

Derrière tout cela, que trouve-t-on ? Pas seulement un mythe explicatif (étiologique) de la multiplicité des langues, ce qui serait bien limité comme lecture "positiviste". Pas seulement un appel à une éthique de la modération, dans l'excès de travail répétitif, la hauteur de nos tours, la démesure de nos villes. Babel ne s'adresse pas seulement aux architectes et aux politiques. Il s'adresse à tous les créateurs aliénés dans leur création devenue idole, dans leur travail de briquetage répétitif, ce qui les bétonne dans leur propre béton et les magnifie dans une unité de fusion et confusion babillante, faite de slogans comme "briquetons des briques", sans autres projets que de se faire un seul nom illusoire et infantile : "Babel", un re-nom de miroir narcissique et sans sujet ni objet. Massification, aliénation.

Heureusement, le Dieu-sujet "descend" pour libérer les hommes de cette massive et altière aliénation. En les dispersant, et multipliant les langues, il n'introduit de l'Autre que la langue infantile et fusionnelle, un désir autre que le travail soutenu par l'illusion et les slogans collectivistes ; de l'autre que la totalité : l'infini du désir propre (Lévinas).

Et de citer Lacan, *Séminaire sur l'éthique de la psychanalyse* (1959) : "concernant [...] ce qui se rapporte au désir [...], la position du pouvoir, quel qu'il soit [...] a toujours été la même : quelle est la proclamation d'Alexandre arrivant à Persépolis, ou celle d'Hitler arrivant à Paris ? 'Je suis venu vous libérer [...]. L'essentiel est ceci : continuez à travailler. Que le travail ne s'arrête pas [...]'. Morale du pouvoir ! Pour les désirs, vous repasserez !".

Dans Babel, l'énigme c'est que Dieu n'appelle pas au travail et qu'il n'y a pas de méchant envahisseur, au pouvoir distinct de la masse. C'est "chacun qui dit à chacun : allons, briquetons des briques et faisons-nous un nom". C'est la masse compacte elle-même qui s'aliène dans sa totalité, et sa langue de bois sans fissure ni sujet, vrai délire paranoïaque où il n'y a pas de distance, donc pas de désir.

Mais le monde pluraliste tel qu'il nous parvient après l'intervention de Dieu est-il meilleur ? Oui pour les auteurs cités, car il est plus riche. La diversité des langues, loin d'être un mal, est un appel à la traduction. Traduisons, traduisons pour mieux comprendre. Mais cela ne risque-t-il pas d'être un nouveau briquetage obsessionnel ? Peut-être pour certains travailleurs de la langue toujours à la recherche d'une mythique "langue universelle", espéranto ou code numérique, qui assurerait la facile transparence des cités idéales ? (R. Mucchielli, *Le mythe de la cité idéale*).

Ce n'est pas la moindre énigme à laquelle nous confronte Babel.

Denise Van Canéghem

Jalon vers une histoire

Benoît-Marie Solaberrieta
Aimé-Georges Martimort. Un promoteur du Mouvement liturgique (1943-1962), préface de R. Cabié
Cerf, 2011, 352 p., 31 €

L'auteur, moine de Belloc, enseigne la liturgie à l'Institut catholique de Toulouse. Il est disciple de Robert Cabié, préfacier de l'ouvrage, lui-même continuateur de Mgr Martimort. C'est dire le lien qui attache l'auteur. à l'objet de son étude. Mgr Martimort (1911-2000) est le grand représentant français de ce qu'on a appelé le Mouvement liturgique, initié en Belgique, notamment par Dom Lambert Beauduin, qui a abouti à la réforme conciliaire. Son œuvre est analysée de manière précise, mettant bien en valeur le souci de Martimort de ne pas faire de la recherche liturgique une affaire seulement d'experts, mais de la remettre aussi entre les mains des pasteurs. Les sessions de formation liturgique de l'après-guerre seront un lieu très important pour préparer le clergé à se ressourcer à la Tradition et à conduire les fidèles à participer à la liturgie pour s'en nourrir spirituellement. On ne trouvera pas là l'histoire du mouvement liturgique – encore à écrire – mais un jalon important de cette histoire.

D. Moulinet

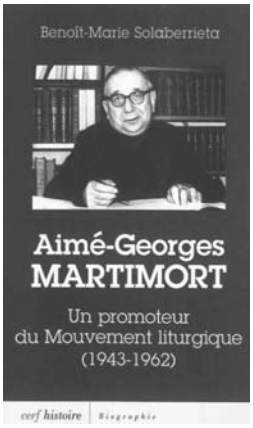

Un Jésus historique

Jean-Christian Petitfils
Jésus
Fayard, 2011, 668 p. 25 €

Soucieux, dans son dernier ouvrage, d'une documentation analogue à celle qui a fait le succès de ses études sur la France moderne, l'historien bien connu Jean-Christian Petitfils s'applique à montrer, d'après l'état actuel de l'exégèse biblique et des recherches archéologiques, ce que l'on peut savoir aujourd'hui concernant la vie humaine de Jésus.

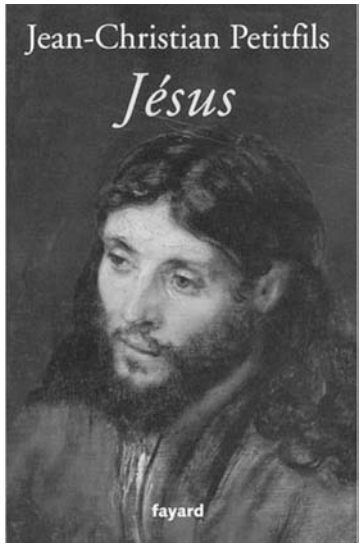

Il s'appuie évidemment, sans ignorer les quelques textes extérieurs existants, sur les sources essentielles que sont les quatre évangiles canoniques, c'est-à-dire les trois synoptiques et celui de Jean qui est un témoin direct plus spirituel, mais aussi plus concret, et qui, bien que couramment confondu depuis le troisième siècle avec l'apôtre homonyme, en est distingué et, selon les exégètes les plus récents rejoignant les auteurs ecclésiastiques les plus anciens, est identifié à un notable de Jérusalem, disciple bien-aimé du Christ.

Par l'intermédiaire de ces témoignages évangéliques dont la visée catéchétique est indissolublement mêlée à des éléments biographiques, il n'entend pas, comme le fait Benoît XVI dans son *Jésus de Nazareth,* présenter un récit théologique, mais il veut bien plutôt "*tenter d'esquisser un portrait historique du Christ, donner l'interprétation la plus plausible des événements en utilisant les outils de la science moderne*". Se gardant à la fois d'une lecture fondamentaliste ou laxiste des textes, il fait ressortir, pour reprendre des expressions classiques, le *Jésus de l'histoire*, auquel est conforme, loin d'y être opposé, le *Christ de la foi*. Faisant œuvre d'historien scientifique, et non pas scientiste, il évite les préjugés d'un réductionnisme partisan visible chez des auteurs hostiles au christianisme ou d'un christianisme soupçonneux. Ainsi considère-t-il la valeur des témoignages qui affirment la réalité de la Résurrection, tout en s'abstenant, en pur historien, d'affirmer une telle réalité. Au lieu d'une vision rétrécissante, il tient pour plus véridique *une approche de l'intérieur* qui, sans se transformer en adhésion de foi, mais sans nier par avance la possibilité du mystère et du surnaturel, donne une compréhension bien plus proche de la vérité des faits, différente de la vérité de foi.

Notons qu'il résout facilement le problème des *frères de Jésus* et, d'autre part, qu'il fait le point scientifique sur les reliques de la Passion (linceul de Turin, suaire d'Oviedo, et tunique d'Argenteuil).

De longues annexes, de nombreuses notes, une ample bibliographie et un index des noms propres peuvent satisfaire les lecteurs les plus exigeants.

Jacques Dagory

Musique

Marc-Antoine Charpentier :
Musiques pour les comédies de Molière : *La Simphonie du Marais*, dir. Hugo Reyne
Accent Tonique 65.010.

Marc-Antoine Charpentier fut comme Purcell un exceptionnel compositeur de musique de théâtre bien que plus connu en son temps pour sa musique sacrée. Ici, Hugo Reyne avec sa *Simphonie du Marais* nous propose un visage inédit du jeune musicien versaillais. C'est Molière, passionné de musique mais abandonné à la fin de sa vie par le tout puissant Lully après sept années de créations communes, qui lui demande de reprendre et d'illustrer par une musique nouvelle certaines pièces de ses comédies-ballets. Ce seront des intermèdes ou musiques d'entracte pour *Circé*, *Andromède*, ou des pièces chantées pour *Le Mariage forcé*, *Le dépit amoureux, La Comtesse d'Escarbagnas* et surtout la musique du *Malade imaginaire.* C'est tout le génie du compositeur, dans toute sa fraîcheur et sa verve comique, qui se déploie dans des registres les plus divers, mais toujours en harmonie avec les textes de Molière : cris d'animaux, bastonnades, sérénades grotesques, parodies italiennes, petites drôleries dans *Le Sicilien* et *Le Malade imaginaire*. Le programme se termine sur une adaptation musicale au titre évocateur *La dernière sérénade de Molière*. On est vite conquis par l'intelligence et la verve des trois chanteurs-acteurs à la diction quasi parfaite : Romain Champion (excellente voix de haute-contre), Vincent Bouchot (voix de taille) et Florian Westphal (voix de basse) accompagnés par les accents et les beautés raffinées de la *Simphonie du Marais*. Du grand et du beau. Classique inédit…

Molière

Claude Ollivier

Cinéma

Les Nouveaux Chiens de Garde

En 1932, paraissait un livre, *Les chiens de garde,* de l'écrivain Paul Nizan. Son objet résidait dans une mise en garde contre tout ce qui pouvait orienter notre pensée et nos options politiques. C'est-à-dire les médias de l'époque (écrivains et philosophes… via, en particulier, la presse).

En 1997, est paru alors, sous la plume de Serge Halimi, *Les nouveaux chiens de garde,* d'où va naître en 2011 un documentaire du même nom, de Gilles Balbastre, Yannick Kergoat, avec Arlette Chabot, Laurence Ferrari, David Pujadas… (journalistes à la télévision). Nous y retrouvons, cette fois-ci comme scénariste, Serge Halimi.

Les médias (presse, radios, auxquelles s'ajoutent aujourd'hui la télévision) forment une sorte de contre-pouvoir. Aux mains de qui ? Le documentaire va nous le faire, ou refaire découvrir.

En fait il y a déjà collusions, sans le dire, entre des journalistes de la télévision et des hommes politiques. Une grande partie de la presse est entre les mains de grands groupes industriels. Que dire de ces "chaises musicales" au moment où des journalistes sont amenés à changer de chaînes ou de rédacteurs en chef, et même de directeurs, en migrants médiatiques ! Très belle démonstration, sans faire aucune concession ni cadeau. Le message est très clair, depuis le début du film, nous sommes manipulés et les "chiens de garde", à notre époque, ont des moyens médiatiques encore plus importants que dans les années 30. Nous sommes très loin d'une presse objective et indépendante !

Documentaire réussi, très mordant et finalement assez féroce. À voir !

Francis Filippi

Le pouvoir des mots

Des mots qui enferment, qui rassurent, qui guérissent les blessures

Des mots plus légers, texte de Youn Young-seon, illustrations de Jeun Keum-ha, traduit du coréen par Lim Yeong-hee et Françoise Nagel, éditions CHAN-OK, 10 €

"Je suis solitaire, timide, craintif, lent".

Ne se laisse-t-on pas vite enfermer dans ces mots ? Impossible de sortir de l'image qui se crée autour de chacun de ces qualificatifs... Et pourtant, quelle souffrance, derrière ces mots qui blessent et qui jugent !

Dans ce petit album, chaque page nous offre la superbe illustration d'un animal et d'un adjectif qu'on pourrait lui accoler. Mais cet adjectif est expliqué et déployé pour nous montrer ce qu'il cache, les raisons qui ont amené à le choisir pour décrire un comportement, et une porte s'ouvre.

Pouvoir dire qui on est, pouvoir sortir de ce carcan dans lequel on a été enfermé. Quel soulagement !

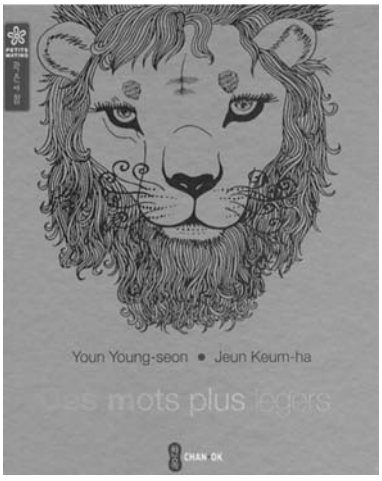

C'est quoi, dis, un rêve ? de Hubert Schirneck, illustrations de Sylvia Graupner, traduit de l'allemand par Isabelle Péhourticq, Actes Sud Junior, 5,99 €

Un matin, le petit Jonas se réveille porteur d'une question cruciale : "C'est quoi, dis, un rêve ?" Mais à la maison, personne ne prend le temps de l'écouter ou de lui répondre. Il part donc à la rencontre de ses amis, pour récolter une définition du rêve : "un violon qui joue une jolie mélodie", "un livre écrit dans une langue que tu ne connais pas"... Les réponses fusent, mais pas une ne répondra à l'angoisse secrète de Jonas, celle qui l'empêche d'aller se coucher. Pas une seule ?

Cet album et ses belles illustrations aux couleurs automnales permettront d'aborder avec les enfants des questions qui les taraudent : Que se passe-t-il la nuit ? Quand je dors, ce que je vois est-il vrai ? Et cela aidera les petits à mieux trouver le sommeil, apaisés. Car les mots peuvent aussi rassurer.

Ceci est un poème qui guérit les poissons, texte de Jean-Pierre Siméon, illustrations d'Olivier Tallec, Rue du Monde, 15 €

Léon, le poisson d'Arthur, risque de mourir d'ennui. Une seule solution, lui donner vite un poème. Oui, mais qu'est-ce qu'un poème ? Arthur part en quête de réponse et obtient de belles définitions, toutes plus poétiques les unes que les autres : "Un poème, c'est quand tu entends battre le cœur des pierres". "Le poème, c'est quand les mots battent des ailes"... Pourra-t-il sauver son poisson ?

Avec beaucoup de poésie teintée d'humour et grâce à des illustrations aux couleurs chatoyantes, les auteurs nous font rêver et nous aident à comprendre que les mots peuvent enchanter le quotidien et guérir de bien des maux...

Marie Becker

100 ans de la Paroisse Universitaire 70 ans des Équipes Enseignantes

31 mars 2012, en ouverture de son Assemblée Générale, CdEP a tenu à célébrer ce double anniversaire. Quelques extraits d'une conférence de François Laplanche faite lors des 90 ans de la PU ont été cités en lien avec le thème de la rencontre du lendemain : La laïcité. Son titre rejoint la question que nous avions posée à Guy Coq : Quelle fidélité aux intuitions des fondateurs, quelles perspectives ?
Cet anniversaire coïncide à peu de choses près avec la disparition de Simone Réthoré que beaucoup ont connue et appréciée. Marie-Hélène Depardon lui rend hommage.
Le rapport d'orientation 2012 analyse le déménagement de CdEP, voté par l'Assemblée Générale, comme un nouveau départ sur la route tracée par les générations précédentes.

Les intuitions de la Paroisse Universitaire

L'affirmation de quelques convictions

Il me semble que l'expérience des membres catholiques de l'enseignement public les a amenés à découvrir pour eux-mêmes, puis à proposer à l'Église trois affirmations vigoureuses : elles concernent l'autonomie de la culture, la légitimité de la laïcité de l'enseignement, assortie d'un questionnement sur sa neutralité, la mise en question d'une certaine cécité catholique touchant le rôle de l'État et la place de la nation, à ne pas confondre, dans l'entreprise de scolarisation.

L'autonomie de la culture

La reconnaissance de cette liberté assortie d'un rappel de ses limites a engendré des conflits tout au long du XX siècle : méfiance envers la méthode historique telle que la concevait le Père Lagrange, réticences devant l'œuvre de Teilhard de Chardin, suspicion vis-à-vis de la psychanalyse. Cependant, les membres de la PU vivaient une expérience quotidienne qui les enracinait dans la conviction que chaque discipline humaine doit suivre sa voie propre. Ceci n'était pas seulement évident pour les physiciens et les biologistes, mais pouvait toucher l'histoire ou la philosophie…

La laïcité reconnue et questionnée

La réflexion de la Paroisse sur la laïcité l'a conduite à quelques déclarations importantes.

D'abord celle de janvier 1960, après le vote de la loi dite loi Debré, qui réaffirme les convictions que je viens de dire de manière solennelle.

Plus tard, après la Déclaration conciliaire sur l'éducation de 1965, la Paroisse agit auprès de l'épiscopat pour que soit reconnue, en contradiction avec les prescriptions du Droit Canon de 1917, la pleine liberté des parents catholiques dans le choix de leur école. C'est l'aboutissement d'un long combat sur lequel je vais revenir. Entre 1959 et 1969 se place l'important rapport de Jean Lacroix aux Journées de Reims en 1962, sur l'École et la nation.

Un style de relation avec l'Église hiérarchique

N'étant pas, ne voulant pas être un mouvement d'action catholique mandaté par les évêques, la PU a cherché à définir un style de relation avec le pape et les évêques, qui soit à la fois respectueux et libre. [...] "*C'est par le contact avec nos évêques, reconnus comme Pères, que doit se faire notre insertion dans la vie de l'Église. Dirai-je que nous avons charge d'eux comme ils ont charge de nous, et qu'il dépend aussi de nous qu'ils ne soient pas isolés, ignorants d'un certain nombre de problèmes dans lesquels au contraire nous sommes immergés, et dont nous sentons bien qu'ils importent grandement à la vie de l'Église ?*" (P. Marthelot).

La question de l'École en France

J'ai relu avec admiration l'article publié sans signature par Pierre Dabosville dans *Le Monde* du 19 juin 1969, après des entretiens avec de nombreux interlocuteurs. Consultation qui constitue un point très important de la méthode de la PU. L'auteur reconnaît l'importance et la signification de l'enseignement catholique dans la nation, mais pose les conditions sous lesquelles seules il peut recevoir l'aide financière de l'État, de telle sorte que ne soit pas rallumée la guerre scolaire. L'ensemble de ces conditions, outre le contrôle sur le niveau de l'enseignement, vise à éviter la concurrence...

Un autre moment de la réflexion sur le problème scolaire en France est celui qui est offert par le renouvellement de la loi Debré en 1970. Un article de Yves Calais préparé par le Conseil national de la Paroisse est donné au *Monde* et paraît dans les *Cahiers* de mars-avril 1970. Il suscite une certaine émotion. Elle trouve un écho dans une longue lettre d'André Latreille (octobre 1970) qui examine les deux points de vue (hostilité au financement public des établissements privés ou prorogation de la loi Debré). De nouveaux débats ont été engagés autour de la loi Savary : voir *Cahiers* juin 1983, nov./déc. 1983, janv./fév. 1984, mai/juin 1984. Le président de la Paroisse Henri-Bernard Vergote se montre assez favorable aux intentions de la loi Savary et regrette qu'elle ait suscité des méfiances qui ont servi d'appui à une opposition de type politique.

La Paroisse Universitaire a toujours eu le souci de l'échange entre les différents niveaux de l'enseignement et leurs expériences propres. Longtemps, les orateurs des Journées Universitaires ne furent que des rapporteurs, extrêmement soucieux de l'avis des collègues dont ils synthétisaient les réponses. La Paroisse a su aussi renforcer le débat en faisant appel à de grands témoins ou à des penseurs de grande qualité, qui n'étaient pas dans ses rangs. J'ai essayé d'évoquer devant vous et pour vous ce riche héritage, bien plus riche en échanges, en dévouements, en efforts de communion spirituelle, que ce que les textes en laissent entrevoir. À nous de nous demander maintenant comment vivifier la tradition et actualiser l'héritage.

François Laplanche

Voir sur le site cdep-asso.org l'intégralité de ce texte paru dans le n°2 de Trajets *2002.*

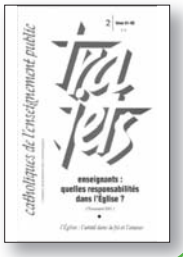

Quelle fidélité aux intuitions des fondateurs, quelles perspectives ?

J'ai eu l'immense privilège, quand j'étais jeune normalien à l'École Normale d'instituteurs (dans les années… 50) de travailler avec le Père Michel Duclercq et le Père André Bossuyt. À cette époque les Équipes Enseignantes, dans leur jeunesse, faisaient un énorme effort pour réunir en marge des Écoles Normales, des équipes de chrétiens. Ma dette est immense.

Quelques exemples. C'est dans le mouvement que je fus comme nourri notamment par l'esprit de la haute Figure d'Emmanuel Mounier… C'est dans les réunions des Équipes que nous découvrions la laïcité, et recevions une certaine culture sur son sens… et non dans l'École Normale !

Dans tout ce que nous apportaient les fondateurs, cette reconnaissance de la laïcité était centrale. Avant le concile, ils prenaient en compte le fait historique de la fin des chrétientés, que la société n'était plus et ne serait plus chrétienne. Le principe de laïcité traduit cette évolution et impose aux chrétiens une nouvelle tâche historique : bâtir une nouvelle inscription de la foi dans la société et la culture, respectueuse de la laïcité.

Une autre intuition commune aux grands animateurs, était qu'il fallait tirer toutes les conséquences de cette situation nouvelle pour l'Église. Pour expliquer cela je donne la parole à Michel Duclercq, dans son homélie de la célébration des 50 ans de son ministère[1]. Il a la modestie de tout attribuer à ces enseignants chrétiens avec qui il travaillait :

"Ce sont eux qui m'ont amené de plus en plus à m'interroger et à me demander si la mission de l'Église, plutôt que de maintenir ses institutions propres, en matière scolaire notamment […] ne serait pas de se mettre au service des institutions publiques communes à tous les citoyens, grâce au dévouement éclairé et désintéressé de chrétiens soucieux d'assurer, surtout en période de crise, une éducation humaine de base vraiment valable pour tous, spécialement pour les plus nécessiteux ; une éducation humaine qui serait déjà, en elle-même, un aspect et une réalité du Royaume de Dieu".

Dans un autre texte plus ancien (1964) il pose la question centrale toujours actuelle :

"Comment l'Église, c'est-à-dire la communauté des laïcs et des clercs, peut-elle et doit-elle à sa manière proprement spirituelle, SERVIR, et favoriser, au bénéfice de TOUS les hommes et du bien commun civil, ce fait majeur de la civilisation nouvelle qu'est le développement scolaire ?"[2]

Aujourd'hui, le contexte histo-

rique et social a changé. La *"guerre des deux France"* laïque et catholique est terminée, et laisse place à une vaste crise qui traverse les deux protagonistes : crise d'une école déstabilisée, crise par rapport aux finalités de l'éducation, crise institutionnelle.

Mais le message des fondateurs demeure vivant. Dans un contexte nouveau un énorme travail est à faire sur deux plans :

D'un côté, pour les croyants : ils ont à prendre au sérieux ce fait que la foi en Jésus-Christ est fondamentalement un appel à construire l'humanité, à l'aider à naître à elle-même.

De l'autre côté : l'enjeu de l'éducation est plus que jamais de travailler à ce que, grâce à la culture, l'humanité s'éveille à elle-même, soit une conquête pour chaque personne.

Il est clair qu'il y a une grande convergence entre ce que la foi appelle à faire pour l'humanité, et la visée essentielle de l'éducation[3].

De ce bref constat découlent pour nous des exigences :

♦ Tout d'abord nous devons acquérir une formation spirituelle, une culture de la foi qui nous rendent capables de puiser à la source de la foi l'énergie et la lumière pour éduquer l'humanité de demain.

♦ De plus nous devons développer en nous une capacité de réflexion sur le sens de l'éducation, sur les fonctions essentielles de l'école et sur l'action à mener avec tous ceux qui, éducateurs, n'abandonnent pas l'espérance en l'éducation.

Pour assumer ces exigences s'impose plus que jamais la création d'équipes fraternelles d'éducateurs. C'est là me semble-t-il la vocation toujours neuve de CdEP !

Guy Coq
Agrégé de philosophie

1/ Bulletin de la Bibliothèque Michel Duclercq *n° 46, avril 2007.*

2/ Bulletin de la Bibliothèque Michel Duclercq *n° 45.*

3/ J'ai développé ces réflexions en conclusion de : Pour l'éducation et pour l'école, des catholiques s'engagent *(Odile Jacob éditeur) collectif sous la direction de Claude Dagens.*

Simone Réthoré 1913 - 2012

"Simone, les Journées de Caen, c'était quelle date ?", "Simone, ce nom, qui est-ce ? cette photo ?".

Simone a été la continuité de la Paroisse.

Elles se sont rencontrées presque au même âge - elle aimait à le rappeler - quand, dès les années 1930, jeune normalienne, elle participa aux Journées Universitaires de Paris. La PU depuis lors est devenue, avec sa famille, dont elle a toujours été très proche, et son métier, une ligne de force de sa vie. Elle en a aimé les "Riches Heures" des rassemblements annuels, la vie des groupes (en particulier ceux que suscitait la pensée de Marcel Légaut), les relations, durables ou fugitives, qui se créaient si facilement autour d'elle.

Quand je l'ai connue, elle était vraiment au cœur de la maison, puisqu'elle y fut trésorière de 1965 à 1985, puis secrétaire générale : ces charges étaient prenantes, s'agissant d'une association nombreuse, faite de groupes actifs dans toute la France, à la fois indépendants et en liaison suivie avec Paris. Elle les remplissait avec une présence très personnelle, faite de disponibilité, de compétence et d'un humour qui, en ces temps riches en débats parfois vifs, nous aidait à franchir les caps difficiles.

Dans la géographie choisie que chacun crée autour de soi, le lieu d'élection de Simone était le cœur du 14e arrondissement, qu'elle a habité sa vie durant. Directrice de l'école primaire, puis du collège Sévero, elle en connaissait tous les élèves, leurs parents, et ensuite leurs enfants ; l'église était sa voisine, et le 38 son bus personnel...

Ainsi, boulevard du Montparnasse, elle était aussi chez elle. Et même une fois déchargée de ses fonctions officielles, elle est toujours restée "en réserve de la PU", venant proposer un service, une permanence, ou bien, quand une journée de rencontre au 170 s'annonçait comme bien chargée, une invitation amicale à prendre chez elle le temps d'un café. Et c'était pour nous l'occasion de la remercier pour ce jour-là et pour tous les autres.

Dans ses dernières années, elle a pu s'installer à la maison de retraite de Bon-Secours, encore proche de chez elle. En janvier dernier, aux côtés de sa grande famille et de ses amis, nous y avons témoigné de notre espérance, et de notre reconnaissance pour ce qui fut presque un siècle de vie.

Marie-Hélène Depardon

Rapport d'orientation 2012

2012, année du centenaire de la Paroisse Universitaire et des 70 ans des Équipes Enseignantes est pour nous un nouveau départ, avec l'installation de nouveaux locaux[1]. Ceux-ci devraient nous permettre de continuer ce que nous faisions déjà : abriter un secrétariat où salariées et bénévoles puissent travailler dans de bonnes conditions, accueillir certains groupes amis comme l'Union Parisienne ou la Bibliothèque Duclercq, accueillir les rencontres régulières de différents groupes et équipes et celles du bureau et du CA, héberger ceux qui viennent à Paris pour les besoins de l'association ou qui profitent de leur passage à Paris pour prendre et donner des nouvelles de la vie de CdEP, héberger aussi la rencontre annuelle du Bureau International des Équipes Enseignantes dans le Monde. Mais, grâce à la présence d'une grande salle de réunion, nous pourrons aussi essayer d'ouvrir davantage ces rencontres et d'en organiser d'autres en direction des plus jeunes. Nous pourrions même envisager une fête d'inauguration des locaux, dès que ceux-ci auront pris leur aspect définitif. En attendant, une partie de notre énergie sera absorbée par le déménagement et les travaux.

Le Bureau International a heureusement trouvé une solution de repli pour cette année. Il sera hébergé dans la banlieue sud de Paris avec ses contraintes de transport, mais aussi le calme d'un hébergement agréable. L'an prochain ils retrouveront l'agitation parisienne et le confort de pouvoir héberger une partie des participants sur le lieu de rencontre.

Cet été, nous espérons que les sessions rencontreront leur succès habituel. N'hésitez pas à emporter de la documentation et à faire de la publicité autour de vous. En particulier, la session de Vannes, réservée aux personnes en activité, ne demande qu'à élargir son public. Celle du SIESC-FEEC à Bruxelles sur l'Europe et les religions devrait elle aussi attirer du monde.

Nous avons décidé de dissocier la Rencontre des responsables de la Session des actifs et d'expérimenter une rencontre à la Toussaint en région parisienne. Cette décision ne fait pas forcément l'unanimité, nous espérons cependant que cette Rencontre de la Toussaint nous permettra un bilan constructif à mi-chemin entre deux Assemblées Générales.

Comme les années précédentes, elle devrait aussi permettre au Comité de rédaction de *Lignes de crêtes* le choix d'une liste de thèmes à approfondir dans les numéros à venir.

La rencontre annuelle 2013 se prépare. Nous respecterons l'alternance Paris - province en allant à Lille. Comme chaque année, dans différentes régions ou grandes villes, nous organiserons, avec d'autres, des rencontres sur des thèmes qui nous concernent. Et notre site Internet les annoncera et publiera les échos que vous serez nombreux à faire parvenir au secrétariat et aux administrateurs Gérard Fischer et Christian Guiraud.

Chaque fois que cela sera possible nous nous associerons aux projets de nos partenaires, en particulier le CCFD où Évelyne Couteux a accepté de remplacer Michèle Bourguignon comme déléguée de CdEP. Nous continuerons à dialoguer avec la Fédération Protestante de l'Enseignement devenue "ap2e". Nous continuerons à suivre de près les travaux d'autres associations comme "Hors les classes" ou ATD Quart Monde, qui se préoccupent des problèmes de l'école aujourd'hui.

Nous n'oublierons pas non plus le grand mouvement lancé par les évêques de France sous le nom de Diaconia. Même si chacun d'entre nous risque de s'y associer plutôt dans le cadre de son diocèse ou de sa paroisse que dans celui de son équipe CdEP, certaines initiatives de CdEP peuvent rentrer parfaitement dans ce cadre, comme la rencontre marseillaise sur "École et pauvreté" du mardi 17 janvier ou celle de Villers-lès-Nancy : "L'école devant la grande pauvreté".

2012 s'annonce riche de rencontres multiples, de collaborations variées pour, nous l'espérons, continuer l'aventure lancée par Joseph Lotte et ses amis et perpétuée, pendant déjà cent ans, par tous ceux qui ont fait vivre la Paroisse Universitaire et les Équipes Enseignantes.

Anne-Marie Marty
Présidente

1/ Avec l'Assemblée Générale du 31 mars 2012 se clôt l'épisode de la fusion de la Paroisse Universitaire avec les Équipes Enseignantes.

Après la vente de la "rue Lacoste" en 2010, c'est le "170" qui sera vendu et un nouveau siège acheté au 67 rue du Faubourg Saint Denis.

Vous trouverez sur le site cdep-asso.org des échos sonores et visuels de la journée de réflexion sur la laïcité.

Ça marche, mais où est la vérité ?

"L'art ne reproduit pas le visible, il rend visible" écrivait le peintre Paul Klee dans *Théorie de l'art moderne*, ensemble de textes publiés en 1945, quelques années après sa mort. Pour démontrer le bien fondé de cette affirmation, les exemples sont nombreux. L'un de ceux que j'ai toujours privilégiés auprès de mes élèves est celui du Saint Jean-Baptiste de Rodin (dont l'étude préalable est *l'Homme qui Marche*). C'est en 1878 que Rodin crée cette œuvre dont le personnage est plus grand que nature.

En 1911, le journaliste et romancier Paul Gsell publie des entretiens avec Auguste Rodin (Rodin meurt en 1917). Un jour, alors qu'il est dans l'atelier du sculpteur à Meudon, il lui fait remarquer :

"Quand je regarde votre personnage de l'Âge d'Airain qui s'éveille, emplit d'air ses poumons et lève ses bras, ou bien votre Saint Jean-Baptiste qui paraît vouloir quitter son piédestal pour porter partout ses paroles de foi, mon admiration se mélange d'étonnement. Il me semble qu'il y a un peu de sorcellerie dans cette science de faire remuer le bronze. J'ai, d'ailleurs, souvent examiné d'autres chefs-d'œuvre dus à vos glorieux devanciers, par exemple le Maréchal Ney *et* la Marseillaise *de Rude,* la Danse *de Carpeaux,* les Fauves *de Barye, et j'avoue n'avoir jamais trouvé une explication tout à fait satisfaisante de l'effet que ces sculptures produisaient sur moi. J'en reste à me demander comment des masses d'airain ou de pierre semblent réellement bouger, comment des figures évidemment immobiles paraissent agir et même se livrer à de très violents efforts".*

Rodin lui répond :

"Notez d'abord que le mouvement est la transition d'une attitude à une autre. Cette simple remarque qui a l'air d'un truisme est, à vrai dire, la clé du mystère".

Rodin développe l'idée de la métamorphose, se réfère à Ovide et à Dante.

"C'est en somme une métamorphose de ce genre qu'exécute le peintre ou le sculpteur en faisant mouvoir ses personnages. Il figure le passage d'une pose à une autre : il indique comment insensiblement la première glisse à la seconde. Dans son œuvre, on discerne encore une partie de ce qui fut et l'on découvre en partie ce qui va être".

Et Paul Gsell d'étudier dans cette perspective le Saint Jean-Baptiste :

"[...] Et je vis que le rythme de cette figure se ramenait encore, comme me l'avait dit Rodin, à une sorte d'évolution entre deux équilibres. Le personnage appuyé d'abord sur le pied gauche qui pousse le sol de toute sa force, semble se balancer à mesure que le regard se porte vers la droite. On voit alors tout le corps s'incliner dans cette direction, puis la jambe droite avance et le pied s'empare puissamment de la terre. En même temps, l'épaule gauche qui s'élève semble vouloir ramener le poids du torse de son côté pour aider la jambe restée en arrière à revenir en avant. Or, la science du sculpteur a consisté précisément à imposer au spectateur toutes ces constatations dans l'ordre où je viens de les indiquer, de manière que leur succession donnât l'impression du mouvement".

Et Paul Gsell de déduire la signification spirituelle qui émane de l'œuvre :

"Le prophète se déplace avec une solennité presque automatique. [...] On sent qu'une puissance mystérieuse et formidable le soulève et le pousse. Ainsi la marche : ce mouvement, si banal d'ordinaire, devient ici grandiose parce qu'elle est l'accomplissement d'une mission divine".

Et là, c'est Rodin qui pose la bonne question à son interlocuteur :

"Avez-vous déjà examiné attentivement dans des photographies instantanées des hommes en marche ? [...] Eh bien ! Qu'avez-vous remarqué ?" "Qu'ils n'ont jamais l'air d'avancer, réplique Gsell. *En général, ils semblent se tenir immobiles sur une seule jambe ou sauter à cloche-pied".*

Nous y voilà, et Rodin de poursuivre :

"Très exact ! Et tenez, par exemple, tandis que mon saint Jean est représenté les deux pieds à terre, il est probable qu'une photographie instantanée faite d'après un modèle qui exécuterait le même mouvement, montrerait le pied d'arrière déjà soulevé et se portant vers l'autre. Ou bien, au contraire, le pied d'avant ne serait pas encore à terre si la jambe d'arrière occupait dans la photographie la même position que dans ma statue. [...] cela confirme ce que je viens de vous exposer sur le mouvement dans l'art. Si,

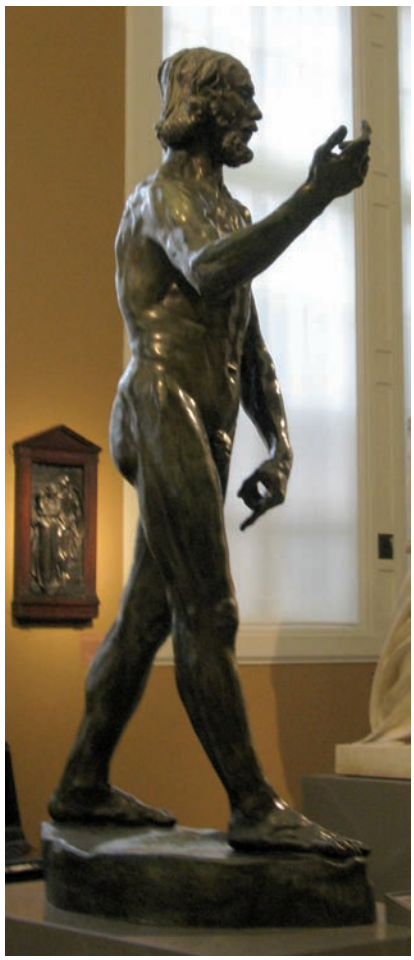

Photo : Yair Haklai

Photo : Maarte

en effet, dans les photographies instantanées, les personnages, quoique saisis en pleine action, semblent soudain figés dans l'air, c'est que toutes les parties de leur corps étant reproduites exactement au même vingtième ou au même quarantième de seconde, il n'y a pas là, comme dans l'art, déroulement progressif du geste".

Pourtant la photographie semble un témoignage mécanique irrécusable note Paul Gsell, donc l'artiste altère évidemment la vérité !

"Non, répond Rodin, c'est l'artiste qui est véridique et c'est la photographie qui est menteuse ; car, dans la réalité, le temps ne s'arrête pas : et si l'artiste réussit à produire l'impression d'un geste qui s'exécute en plusieurs instants, son œuvre est certes beaucoup moins conventionnelle que l'image scientifique où le temps est brusquement suspendu".

Rodin connaissait sans aucun doute les recherches de la chronophotographie qui, à la fin du dix-neuvième siècle, analyse le mouvement par des photographies répétées. Ces études sont poursuivies par le physiologiste français Étienne-Jules Marey et par le photographe britannique Eadweard Muybridge ; cela faisait rebondir l'importante question du mouvement dans les arts plastiques. Les progrès de la photographie et la naissance du cinéma ont été à l'origine du renouvellement de ce questionnement. Il y a finalement plusieurs vérités, au moins les deux présentées ici : la vérité scientifique et la vérité artistique. Elles participent, en se complétant, à notre compréhension du monde.

Alain Gobenceaux
avril 2012

Comité de Rédaction :

Suzanne Cahen
Pierre Darnaud
Francis Filippi
Chantal Guilbaud
Monique Judenne
Bernard Lepage
Agnès Martinez
Anne-Marie Marty
Mireille Nicault
Catherine Réalini
Marie-Inès Silicani
Isabelle Tellier

Collaborateurs :

Alain Gobenceaux (iconographie)
Georges Million et Dominique Thibaudeau (dessins)
Claude Ollivier (discographie)
Christine Paoletti et Françoise Pontuer (secrétariat)
Andrée Fabre, Nicole Moine, Juliette Panek (relecture)

Chrétiens dans l'Enseignement Public - 170 Boulevard du Montparnasse 75014 Paris
Tél. : 01 43 35 28 50 - site électronique : http://www.cdep-asso.org/ - courriel : secretariat@cdep-asso.org